



L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1947

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1947

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

51e ANNEE — No 15

Directeur-gérant, MARC FORTIN

Saint-Jérôme, vendredi, 11 avril 1947

Potins politiques

Augmentation des dépenses provinciales

Ottawa diminue les taxes et les dépenses mais monsieur Duplessis augmente celles de la Province.

Il est manifeste, d'après le budget soumis la semaine dernière, par le Trésorier Provincial, monsieur Onésime Gagnon, que les dépenses, pour la présente année fiscale, qui s'élèveront à \$140,000,000, ont augmenté de \$35,000,000 depuis l'avènement au pouvoir de l'Union Nationale.

Rien pour les cultivateurs et les colons

Malgré cette folle augmentation des dépenses provinciales, jamais les cultivateurs et les colons ont été aussi négligés par un gouvernement.

En effet, monsieur Duplessis a aboli la prime pour la fabrication du beurre et du fromage, qui représentait \$1,000,000 par année pour les cultivateurs de la Province.

En outre, à même le montant de \$16,000,000 que, par bluff électoral, il a fait voter pour venir en aide aux colons, Duplessis a à peine dépensé \$1,000,000 au cours des deux dernières années.

Nouvelles taxes provinciales

En augmentant la taxe sur la gasoline, de 8 cents à 11 cents par gallon, soit une augmentation de 30%, monsieur Duplessis assure au régime de l'Union Nationale, un revenu additionnel d'au moins \$6,000,000 par année.

La taxe sur les profits des compagnies, augmentée, elle aussi, de 40%, rapportera un autre \$5,000,000.

Ajoutez aux autres augmentations pour l'incorporation des compagnies, les taxes sur les compagnies de téléphone et les compagnies qui raffinent le pétrole, et vous en arrivez à des chiffres fantastiques.

Cela coûte cher à Baptiste de maintenir au pouvoir, Duplessis et son groupe de "gansters".

Francheschini et McNamara se gavent

Les seules personnes qui profitent de l'orgie administrative de l'Union Nationale, sont les favoris du régime. Ainsi, Francheschini, un Italien de Toronto, et McNamara, de Toronto également, ont obtenu, sans soumission, pour près de \$8,000,000 de contrats du département de la voirie.

Combien à la caisse électorale de l'Union Nationale ???

Pour mieux empiéter les canadiens auxquels il a promis la libération économique, Duplessis a exigé que Francheschini et McNamara fassent affaires sous les raisons sociales de "La Compagnie Champlain" et "La Cie de Construction Cartier".

Quel camouflage mais aussi, quelle canaillerie !

Reculado de M. Duplessis

Nos unions ouvrières se font généralement une concurrence ardente et désastreuse. Pour qu'elles puissent s'entendre, il faut que leur existence même soit sérieusement menacée comme aux jours où monsieur Duplessis faisait adopter par la législature de Québec, les fameux bills 19 et 20.

Aujourd'hui, les Syndicats Catholiques, les Unions Internationales, le Congrès des Métiers et du Travail ont formé un cartel pour défendre leurs droits et privilèges auxquels monsieur Duplessis et le ministre du Travail, monsieur Barrette, veulent de nouveau porter atteinte.

Les protestations de nos unions ouvrières ont fait réfléchir monsieur Duplessis et ce dernier a fait un reculade de plus en annonçant qu'aucun amendement ne serait apporté à notre législation ouvrière, sans avoir été préalablement étudiée par une commission spéciale.

Le péril est au moins reculé d'un an.

Les bingos et les slot machines

Après trois ans de tolérance éhontée en faveur des organisateurs de bingos, le Procureur Général, monsieur Duplessis décide qu'au moins à partir du mois d'avril, il fera respecter la loi.

Espérons qu'il en fera autant contre les propriétaires de slot machines et qu'il débarrassera le comté de Terrebonne de ces instruments de vol et de fraude.

Au cours des derniers trente ans, plus de 6,000 anciens apprentis du Canadien National sont devenus des artisans compétents et nombre d'entre eux se sont vu confier des postes importants dans le service de la mécanique du Réseau National.

"J'IRAI A QUEBEC DEFENDRE L'AUTONOMIE MUNICIPALE" A travers les faits

EDITORIAL

Le questionnaire des Allocations familiales

M. Lionel Lafrance, directeur des Allocations familiales pour la province de Québec, a lancé récemment, avec le concours de la presse rurale, un questionnaire destiné à éclairer le public sur cette loi du gouvernement fédéral.

L'initiative est heureuse, nombre de détails de la loi échappant encore à la connaissance de la population. Notre journal, soucieux de servir les intérêts de ses lecteurs, sera heureux de recevoir, même sous un pseudonyme, toute question que l'on voudra bien poser en marge des allocations familiales. La question sera sans délai transmise aux autorités, et le journal publiera avec plaisir la réponse officielle.

A date, nombre de questions ont été soumises à l'attention des autorités, par l'intermédiaire des journaux. Voici quatre questions et la réponse qui leur est faite. Comme elles ont un caractère général, les personnes qui bénéficient de la loi auront avantage à les retenir.

Mme J.-B. : J'ai un fils qui est né le 14 juin 1941. Quand doit-il commencer à fréquenter l'école pour ne point perdre ses droits aux allocations familiales ?

Réponse : Pour rester éligible aux Allocations familiales, un enfant doit satisfaire aux exigences de la loi provinciale de fréquentation scolaire obligatoire. Cette loi exige la fréquentation scolaire assidue de tous les enfants sains et normaux de 6 à 14 ans. Votre fils qui aura six ans révolus le 14 juin 1947, devra donc prendre sa classe dès septembre 1947.

Maman indécise : Mon fils, qui a quinze ans, a quitté l'école depuis quelques semaines, pour travailler dans une manufacture locale. Je reçois toujours son allocation familiale. Ai-je le droit à cette allocation, ou dois-je avertir immédiatement ?

Réponse : Votre fils, en vertu de son travail rémunérateur, n'a plus droit à l'allocation familiale, quelle que soit la somme qu'il gagne. Vous devez donc, pour vous éviter un remboursement futur, avertir sans retard le Directeur régional des Allocations familiales, Case postale 1816, Québec, en mentionnant la date précise où votre fils a commencé à travailler, le nom et l'adresse de son employeur, et le numéro de votre compte.

Voudrait savoir : J'ai un grand fils qui a eu 16 ans révolus en décembre dernier. Or, je reçois toujours les Allocations familiales en sa faveur. Pouvés-vous me dire si je m'expose à des pénalités légales en acceptant et en touchant les chèques que je reçois ?

Réponse : Une seule chose est à conseiller : avertir immédiatement le Directeur régional des Allocations familiales, Casier postal 1816, Québec. La loi stipule que la personne qui encaisse sciemment un chèque pour une allocation à laquelle elle n'a pas droit, est coupable d'infraction et passible de sanctions. Ces paiements indus ont pour cause probable une erreur de votre part lorsque vous avez fait votre demande pour recevoir les allocations. Votre fils est né en 1930 ; n'avez-vous pas déclaré 1931 ? Il est impérieux que vous avertissiez sans retard avant que la somme qu'il vous faudra rembourser ne s'élève davantage.

Question : J'ai une fillette qui aura 13 ans le mois prochain. Comme on me dit que l'allocation familiale augmente d'un dollar à cet âge, je me demande si je dois écrire aux bureaux des allocations familiales, pour obtenir cette augmentation ?

Réponse : Non, il n'est pas nécessaire, dans votre cas, d'avertir le Directeur régional des Allocations familiales. La date de naissance de votre fillette étant connue, la majoration de votre chèque mensuel se fera automatiquement dès que votre fillette aura complété sa treizième année. Le versement de ces allocations fut ainsi établi : jusqu'à six ans, \$5. ; de six ans à dix ans, \$6. ; de dix ans à treize ans, \$7. ; et de treize ans à seize ans, \$8.

Ces réponses, claires et nettes, se passent de commentaires. S'il y a quelque point qui vous embarrasse, ne craignez pas de nous le soumettre.

M. Lionel Lafrance est connu de nombre de nos lecteurs. Il y a quinze ans, il était attaché comme ingénieur en drainage au bureau provincial de l'agriculture à Saint-Jérôme, et il a dirigé plusieurs travaux importants de drainage, dans le district. Après avoir servi outre-mer pendant la guerre, il fut nommé au poste important qu'il occupe.

Son bureau, situé à Québec, a une grosse besogne à abattre. Dans la seule province de Québec, près d'un million et quart d'enfants reçoivent des allocations, dont le montant mensuel se totalise à six millions de dollars. Notons incidemment que dans tout le pays, trois millions et quart d'enfants reçoivent les allocations familiales, ce qui commande au trésor d'Ottawa une dépense annuelle de plus de 200 millions. Il ne fait pas de doute que si la loi est mieux connue, nombre d'ennuis, d'erreurs et de malentendus seront évités.

Lionel BERTRAND, M.P.

Aux membres du Club Libéral de Terrebonne

AVIS IMPORTANT

Le conseil d'administration du Club Libéral du comté de Terrebonne rappelle aux membres que leur contribution pour l'année 1947 est maintenue due. On est prié de faire remise de cette contribution, au montant de \$2.00, sans plus de retard, au soussigné, afin de permettre aux membres de recevoir également, à titre gratuit, leur abonnement à l'"Avenir du Nord". Que tous les membres répondent à cet appel.

Léopold NANTÉL
Trésorier
St-Jérôme, Terrebonne

DEPUTES ET SENATEURS AURONT FORT A FAIRE

Le plus gros du travail de la session sera accompli à la rentrée du congrès parlementaire actuel de douze jours.

OTTAWA — Un coup d'oeil sur le travail que la Chambre des Communes a accompli avant le congé parlementaire de Pâques montre que les députés et les sénateurs n'ont justifié que de la moitié de leur menu annuel et que les plats de résistance de la session sont encore à venir.

Depuis le 30 janvier, le gouvernement n'a servi à ces messieurs que de la législation sur les régies. Ca n'en a pas moins taxé lourdement leur capacité digestive. Lorsque les Chambres se réuniront de nouveau à la mi-avril, elles devront encore discuter contrôles pendant près d'un mois. Après quoi viendra le budget, impatientement attendu comme à toutes les sessions.

Les bills dont on a disposé durant les deux premiers mois de la session ont eu pour effet d'insérer dans les statuts, pour une année, les contrôles du temps de guerre concernant l'Office canadien du blé, divers offices de vivres et de denrées, la milice et les bonis payés aux courriers ruraux.

Il y avait évidemment eu aussi le traditionnel apéritif du débat sur le discours du Trône.

Lorsque la Chambre s'est ajournée

La paix de l'univers par la croix

La croix qui se dresse au Calvaire et sur laquelle expire Jésus de Nazareth n'évoque pas seulement la grandeur du sacrifice d'expiation nécessaire par la faute humaine. Elle est en quelque sorte un appel à choisir entre les idées qu'elle symbolise et préche et les doctrines à base d'athéisme et de matérialisme que lui opposent ses ennemis.

L'écrivain français François Mauriac rapporte qu'un communiste lui dit un jour : "Ce sera vous ou nous". En notre propre pays, le premier ministre du Canada, le très honorable Mackenzie King, rappelait encore dernièrement, en soulignant les graves dangers que le totalitarisme fait courir au monde : "Si nous cessons d'être chrétiens, nous sommes perdus. C'est la fin de la civilisation."

Propos qui servent à faire ressortir une menace à laquelle personne ne doit demeurer indifférent. Les amis de l'ordre, de la paix, du vrai bonheur des peuples doivent s'unir et se rallier sincèrement autour de la croix afin d'y trouver la lumière et la force qui leur assurent la victoire dans les combats. L'Eglise nous y invite d'une manière spéciale pendant les Jours Saints, en particulier le Vendredi Saint, où les cérémonies rappellent les dernières souffrances et la mort de Celui qui est venu racheter le monde.

Sur le gibet infâme du Golgotha, saigné à blanc par les supplices et la crucifixion, au milieu des cris haineux de la foule, Jésus est l'image de la défaite. Pourtant Il est vainqueur. Par son immolation volontaire, Il détruit l'empire que les forces du mal avaient édifié sur la terre, Il brise l'esclavage dans lequel Satan avait enchaîné l'humanité coupable d'orgueil et de révolte. Triomphe et délivrance qui attestent la toute-puissance et la bonté du divin Sauveur.

C'est en souvenir de cette journée mémorable que les chrétiens doivent se sentir encouragés à marcher sur les traces de leur Maître, que ce soit pour le perfectionnement de leur âme ou pour le succès des entreprises qui, dans les différents domaines de l'activité politique, économique ou sociale, visent à étendre et à consolider l'influence chrétienne. La paix de l'univers par la Croix, telle est la route à suivre. Tous les autres chemins mènent aux ténèbres, à l'abîme.

"J'ai la certitude que ce sera nous", ajoute Mauriac en marge de la réflexion de son interlocuteur communiste. Oui, mais pourvu que les partisans du christianisme s'occupent d'assurer chez eux-mêmes, dans leurs familles, dans la société l'entière application des principes pour lesquels le Christ a souffert et a donné jusqu'à la dernière goutte de son sang. La victoire est à ce prix.

le 2 avril pour le congé de 12 jours qu'elle prend actuellement, elle était à étudier, en seconde lecture, ce que l'on connaît maintenant comme le projet de loi "omnibus", la principale mesure sur les régies. Elle vise, en effet, à maintenir 57 arrêtés ministériels que l'on ne pourrait laisser tomber immédiatement sans compromettre le succès de toute la législation anti-inflationniste. C'est à ce débat que l'on reviendra le 14 avril. A la conclusion de cette discussion, on se mettra à discuter un par un, en comité plénier, les 57 arrêtés ministériels faisant partie du bill "omnibus". Cela prendra beaucoup de temps.

Viendra ensuite le budget sur lequel les parlementaires aussi bien que les administrés fondent de solides espoirs. Ils s'attendent, en effet, qu'il annoncera d'importantes réductions des impôts dûs à la guerre, un fardeau qui décroît d'ailleurs graduellement.

On s'occupera ensuite des pensions de vieillesse, des accords fiscaux fédéraux-provinciaux, de la question d'un code national du travail, etc... La session n'est donc pas près de se terminer.

Le tribunal d'arbitrage siège

Le Tribunal d'arbitrage chargé de régler le différend qui existe entre les autorités de la Ville de Saint-Jérôme et l'Union des Employés Municipaux, a continué de siéger mercredi, dans l'après-midi et la soirée, et a entendu les remarques de Me Camille L. de Martigny, C.R., avocat de la ville, et de Me Desaulniers, avocat de l'Union.

Le Tribunal a siégé aussi hier et siégera encore trois ou quatre jours la semaine prochaine.

Le Comité des Relations Ouvrières comprenait, du côté de la ville : M. Chs Aubry, maire, M. Francis Valiquette, gérant municipal, et M. O. Tessier, greffier; et du côté de l'Union : M. E. Filiatrault, président de l'Union, M. Ed. Maisonneuve, secrétaire-trésorier, MM. Ed. Gagnon et R. Lepage, directeurs et M. Rémi Duquette, organisateur du Congrès des Métiers et du Travail.

Le Tribunal d'arbitrage se composait comme suit : président, Me Gaston Gibeault, C.R., de Ste-Agathe-des-Monts, Me Joseph Fortier, C.R., agissant comme arbitre de la Ville, et M. P.E. Dalpé, comme arbitre de l'Union.

IL EST TEMPS DE METTRE BAS LES MASQUES

Ce n'est pas sans avoir livré une lutte ardente que le parti libéral a réussi à remporter une éclatante victoire dans le comté de Cartier, à Montréal, alors que M. Maurice Hart candidat libéral et anti-communiste, a été élu sur son adversaire Buhay par une majorité de 2,675 voix. Cette majorité aurait été de 10,000 voix si, par le fanatisme de l'hon. M. Duplessis et sa haine du parti libéral, il n'avait pas inspiré la candidature de M. Paul Massé comme candidat anti-communiste et autonomiste, candidat déjà défilé plusieurs fois et qui servait d'instrument entre les mains de M. Duplessis.

M. Massé a reçu la leçon qu'il méritait. Si son nouveau maître avait été logique avec lui-même et sincère avec ses déclarations précédentes, il ne l'aurait jamais incité à briguer les suffrages, il ne l'aurait pas indirectement financé et n'aurait pas donné en spectacle ces deux cents religieux cloîtrés qui sont venues déposer leur vote en sa faveur, au grand scandale de tous les gens bien pensants.

Mais la haine tenace que M. Duplessis porte aux libéraux lui a fait de nouveau commettre une gaffe qui aurait pu avoir d'énormes répercussions si les autres adversaires dont avait à faire face M. Hart avaient joui d'une popularité plus grande.

M. Duplessis a eu l'audace, comme l'a écrit un de nos camarades, de se vanter de rester neutre. Le truc est maintenant éventé. Notre premier ministre, qui se glorifie de faire la lutte au communisme, savait pertinemment qu'il divi-

(Suite à la page 2)

Voilà ce que déclarait M. Clau-de-Henri Grignon, maire de Ste-Adèle village et populaire romancier de la radio, au Conseil Municipal du comté de Terrebonne, mercredi après-midi, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Cette déclaration fouguese de "L'Ours du Nord" a été lancée alors que les maires du comté discutaient le rôle d'évaluation municipale qu'on jugeait insuffisant et trop bas. Le secrétaire lisait les conseils donnés par un fonctionnaire municipal lors du dernier Congrès des municipall-tés de la province, lorsque Grignon, avec la violence qu'on lui connaît, interrompit le secrétaire : "Ce fonctionnaire nous suggère de payer un prix raisonnable, l'évaluateur municipal, alors que le code civil limite cette rétribution à cinq piastres. Pourquoi ne réforme-t-on pas le maudit code ! Je suis prêt à aller à Québec, à affronter le Premier Ministre afin d'obtenir son appui pour réajuster notre rôle d'évaluation municipal ! Il faut que l'article 654 du code civil soit respecté ! Je veux que ma propriété soit évaluée à une juste valeur, soit \$10,000.00, et j'irai s'il le faut pour cela en Cour Supérieure". Quand Grignon assista à une assemblée, et surtout quand il en devient le principal acteur, on peut s'attendre à voir de la couleur et à entendre des sorties sensationnelles.

Enfin, on décide de porter la question au Congrès de l'Union des Conseils de Comtés où la question sera étudiée d'une façon complète pour en venir à une évaluation conforme à l'article 654 qui exige qu'on évalue les propriétés à leurs valeurs réelles.

Plusieurs maires sont déjà gagnés à la cause et on a promis de plaider cette cause auprès des contribuables et de travailler à faire l'éducation de ses concitoyens.

On a mis également à l'étude plusieurs projets de cours d'eau, et les surintendants spéciaux nommés pour la réglementation du cours d'eau sont chargés de s'entendre avec les aviseurs de l'Office de Drainage de Québec pour apporter une solution acceptable par tous au plus tôt possible, ce qui faisait dire à un brave type d'en haut : "Ça fait douze ans qu'on "tripote" ce "tripotage-là", pis on a pas de "sacré" solution encore... !"

Tous les maires du Conseil de Comté étaient présents ; en voici la liste : MM. Adélaïde Hotte (Lesage), Victor Bouliche (St-Jovite), Joseph Forget (Brébeuf), Adélaïde Richer (Mont-Tremblant), Alcide Forget (St-Jovite village), Michel Paquette (St-Jovite paroisse), Théodore Lebeau (St-Faustin), Denis Legault (St-Faustin Station), Wilfrid Thoul (St-Lucie), Victor Godon (St-Agathe), Moïse Lacasse (Ivry-sur-le-Lac), Wilfrid Chailfoux (St-Agathe-des-Mts), Aimé Lalonde (Val-David), Aimé Viau (Val-Morin), Alphonse Gauthier (St-Marguerite-du-Lac-Masson), Georges Legault (St-Adèle paroisse), Hormidas Renaud (Mont-Rolland), J.-Elzéar Bernard (St-Sauveur village), Jérôme Desjardins (St-Sauveur paroisse), Lionel Cousineau (Piedmont), Ovide Filion (Prévost), Félix Maille, fils (St-Hippolyte), Omer Filion (St-Jérôme paroisse), James Griffin (New-Glasgow), Edouard Rivest (St-Anne-des-Plaines), Amédée Dion (St-Thérèse Ouest), Alcide Sauvé (St-Thérèse-de-Blainville), Raymond Perreault (Rosemère), Jean Oumet (St-Louis-de-Terrebonne) et Pierre Hurtubise (St-Anne-des-Lacs). L'assemblée était sous la présidence de M. Michel Paquette, préfet du comté; le secrétaire était M. J.-A. Lessard, de Saint-Jérôme.

M. F.

Mutations de propriétés en mars

Bureau d'enregistrement du Comté de Terrebonne

Avis des mutations enregistrées en la Ville de Saint-Jérôme durant le mois de Mars 1947.

4 mars

Une vente par Joseph St-Aubin à Jacqueline St-Aubin, épouse de Chs. Henri Bray, requête de M. J.-P. Léonard, notaire, le 27 février 1947, de partie du No. 49-104 Ville St-Jérôme, mesurant 40 pieds de largeur par 60 pieds de profondeur; borné en front vers le sud par un emplacement appartenant déjà à l'acquéreur, d'un côté vers l'est par le No. 49-163 et le lot 49-108 (rue) en arrière vers le nord par le No. 49-157 et de l'autre côté vers l'ouest par le résidu dudit No. 49-104 appartenant au vendeur, le tout de façon à ce que l'emplacement de l'acquéreur mesure 40 pieds en front sur la rue Oumet par la distance entre la rue Oumet et le No. 49-151 soit 90 pieds. Prix \$50.00. Enregistrée sous No. 151114.

IL EST TEMPS DE METTRE BAS LES MASQUES

Ce n'est pas sans avoir livré une lutte ardente que le parti libéral a réussi à remporter une éclatante victoire dans le comté de Cartier, à Montréal, alors que M. Maurice Hart candidat libéral et anti-communiste, a été élu sur son adversaire Buhay par une majorité de 2,675 voix. Cette majorité aurait été de 10,000 voix si, par le fanatisme de l'hon. M. Duplessis et sa haine du parti libéral, il n'avait pas inspiré la candidature de M. Paul Massé comme candidat anti-communiste et autonomiste, candidat déjà défilé plusieurs fois et qui servait d'instrument entre les mains de M. Duplessis.

M. Massé a reçu la leçon qu'il méritait. Si son nouveau maître avait été logique avec lui-même et sincère avec ses déclarations précédentes, il ne l'aurait jamais incité à briguer les suffrages, il ne l'aurait pas indirectement financé et n'aurait pas donné en spectacle ces deux cents religieux cloîtrés qui sont venues déposer leur vote en sa faveur, au grand scandale de tous les gens bien pensants.

Mais la haine tenace que M. Duplessis porte aux libéraux lui a fait de nouveau commettre une gaffe qui aurait pu avoir d'énormes répercussions si les autres adversaires dont avait à faire face M. Hart avaient joui d'une popularité plus grande.

M. Duplessis a eu l'audace, comme l'a écrit un de nos camarades, de se vanter de rester neutre. Le truc est maintenant éventé. Notre premier ministre, qui se glorifie de faire la lutte au communisme, savait pertinemment qu'il divi-

(Suite à la page 2)

On a mis également à l'étude plusieurs projets de cours d'eau, et les surintendants spéciaux nommés pour la réglementation du cours d'eau sont chargés de s'entendre avec les aviseurs de l'Office de Drainage de Québec pour apporter une solution acceptable par tous au plus tôt possible, ce qui faisait dire à un brave type d'en haut : "Ça fait douze ans qu'on "tripote" ce "tripotage-là", pis on a pas de "sacré" solution encore... !"

Tous les maires du Conseil de Comté étaient présents ; en voici la liste : MM. Adélaïde Hotte (Lesage), Victor Bouliche (St-Jovite), Joseph Forget (Brébeuf), Adélaïde Richer (Mont-Tremblant), Alcide Forget (St-Jovite village), Michel Paquette (St-Jovite paroisse), Théodore Lebeau (St-Faustin), Denis Legault (St-Faustin Station), Wilfrid Thoul (St-Lucie), Victor Godon (St-Agathe), Moïse Lacasse (Ivry-sur-le-Lac), Wilfrid Chailfoux (St-Agathe-des-Mts), Aimé Lalonde (Val-David), Aimé Viau (Val-Morin), Alphonse Gauthier (St-Marguerite-du-Lac-Masson), Georges Legault (St-Adèle paroisse), Hormidas Renaud (Mont-Rolland), J.-Elzéar Bernard (St-Sauveur village), Jérôme Desjardins (St-Sauveur paroisse), Lionel Cousineau (Piedmont), Ovide Filion (Prévost), Félix Maille, fils (St-Hippolyte), Omer Filion (St-Jérôme paroisse), James Griffin (New-Glasgow), Edouard Rivest (St-Anne-des-Plaines), Amédée Dion (St-Thérèse Ouest), Alcide Sauvé (St-Thérèse-de-Blainville), Raymond Perreault (Rosemère), Jean Oumet (St-Louis-de-Terrebonne) et Pierre Hurtubise (St-Anne-des-Lacs). L'assemblée était sous la présidence de M. Michel Paquette, préfet du comté; le secrétaire était M. J.-A. Lessard, de Saint-Jérôme.

On a mis également à l'étude plusieurs projets de cours d'eau, et les surintendants spéciaux nommés pour la réglementation du cours d'eau sont chargés de s'entendre avec les aviseurs de l'Office de Drainage de Québec pour apporter une solution acceptable par tous au plus tôt possible, ce qui faisait dire à un brave type d'en haut : "Ça fait douze ans qu'on "tripote" ce "tripotage-là", pis on a pas de "sacré" solution encore... !"

Tous les maires du Conseil de Comté étaient présents ; en voici la liste : MM. Adélaïde Hotte (Lesage), Victor Bouliche (St-Jovite), Joseph Forget (Brébeuf), Adélaïde Richer (Mont-Tremblant), Alcide Forget (St-Jovite village), Michel Paquette (St-Jovite paroisse), Théodore Lebeau (St-Faustin), Denis Legault (St-Faustin Station), Wilfrid Thoul (St-Lucie), Victor Godon (St-Agathe), Moïse Lacasse (Ivry-sur-le-Lac), Wilfrid Chailfoux (St-Agathe-des-Mts), Aimé Lalonde (Val-David), Aimé Viau (Val-Morin), Alphonse Gauthier (St-Marguerite-du-Lac-Masson), Georges Legault (St-Adèle paroisse), Hormidas Renaud (Mont-Rolland), J.-Elzéar Bernard (St-Sauveur village), Jérôme Desjardins (St-Sauveur paroisse), Lionel Cousineau (Piedmont), Ovide Filion (Prévost), Félix Maille, fils (St-Hippolyte), Omer Filion (St-Jérôme paroisse), James Griffin (New-Glasgow), Edouard Rivest (St-Anne-des-Plaines), Amédée Dion (St-Thérèse Ouest), Alcide Sauvé (St-Thérèse-de-Blainville), Raymond Perreault (Rosemère), Jean Oumet (St-Louis-de-Terrebonne) et Pierre Hurtubise (St-Anne-des-Lacs). L'assemblée était sous la présidence de M. Michel Paquette, préfet du comté; le secrétaire était M. J.-A. Lessard, de Saint-Jérôme.

On a mis également à l'étude plusieurs projets de cours d'eau, et les surintendants spéciaux nommés pour la réglementation du cours d'eau sont chargés de s'entendre avec les aviseurs de l'Office de Drainage de Québec pour apporter une solution acceptable par tous au plus tôt possible, ce qui faisait dire à un brave type d'en haut : "Ça fait douze ans qu'on "tripote" ce "tripotage-là", pis on a pas de "sacré" solution encore... !"

Tous les maires du Conseil de Comté étaient présents ; en voici la liste : MM. Adélaïde Hotte (Lesage), Victor Bouliche (St-Jovite), Joseph Forget (Brébeuf), Adélaïde Richer (Mont-Tremblant), Alcide Forget (St-Jovite village), Michel Paquette (St-Jovite paroisse), Théodore Lebeau (St-Faustin), Denis Legault (St-Faustin Station), Wilfrid Thoul (St-Lucie), Victor Godon (St-Agathe), Moïse Lacasse (Ivry-sur-le-Lac), Wilfrid Chailfoux (St-Agathe-des-Mts), Aimé Lalonde (Val-David), Aimé Viau (Val-Morin), Alphonse Gauthier (St-Marguerite-du-Lac-Masson), Georges Legault (St-Adèle paroisse), Hormidas Renaud (Mont-Rolland), J.-Elzéar Bernard (St-Sauveur village), Jérôme Desjardins (St-Sauveur paroisse), Lionel Cousineau (Piedmont), Ovide Filion (Prévost), Félix Maille, fils (St-Hippolyte), Omer Filion (St-Jérôme paroisse), James Griffin (New-Glasgow), Edouard Rivest (St-Anne-des-Plaines), Amédée Dion (St-Thérèse Ouest), Alcide Sauvé (St-Thérèse-de-Blainville), Raymond Perreault (Rosemère), Jean Oumet (St-Louis-de-Terrebonne) et Pierre Hurtubise (St-Anne-des-Lacs). L'assemblée était sous la présidence de M. Michel Paquette, préfet du comté; le secrétaire était M. J.-A. Lessard, de Saint-Jérôme.

On a mis également à l'étude plusieurs projets de cours d'eau, et les surintendants spéciaux nommés pour la réglementation du cours d'eau sont chargés de s'entendre avec les aviseurs de l'Office de Drainage de Québec pour apporter une solution acceptable par tous au plus tôt possible, ce qui faisait dire à un brave type d'en haut : "Ça fait douze ans qu'on "tripote" ce "tripotage-là", pis on a pas de "sacré" solution encore... !"

Tous les maires du Conseil de Comté étaient présents ; en voici la liste : MM. Adélaïde Hotte (Lesage), Victor Bouliche (St-Jovite), Joseph Forget (Brébeuf), Adélaïde Richer (Mont-Tremblant), Alcide Forget (St-Jovite village), Michel Paquette (St-Jovite paroisse), Théodore Lebeau (St-Faustin), Denis Legault (St-Faustin Station), Wilfrid Thoul (St-Lucie), Victor Godon (St-Agathe), Moïse Lacasse (Ivry-sur-le-Lac), Wilfrid Chailfoux (St-Agathe-des-Mts), Aimé Lalonde (Val-David), Aimé Viau (Val-Morin), Alphonse Gauthier (St-Marguerite-du-Lac-Masson), Georges Legault (St-Adèle paroisse), Hormidas Renaud (Mont-Rolland), J.-Elzéar Bernard (St-Sauveur village), Jérôme Desjardins (St-Sauveur paroisse), Lionel Cousineau (Piedmont), Ovide Filion (Prévost), Félix Maille, fils (St-Hippolyte), Omer Filion (St-Jérôme paroisse), James Griffin (New-Glasgow), Edouard Rivest (St-Anne-des-Plaines), Amédée Dion (St-Thérèse Ouest), Alcide Sauvé (St-Thérèse-de-Blainville), Raymond Perreault (Rosemère), Jean Oumet (St-Louis-de-Terrebonne) et Pierre Hurtubise (St-Anne-des-Lacs). L'assemblée était sous la présidence de M. Michel Paquette, préfet du comté; le secrétaire était M. J.-A. Lessard, de Saint-Jérôme.

On a mis également à l'étude plusieurs projets de cours d'eau, et les surintendants spéciaux nommés pour la réglementation du cours d'eau sont chargés de s'entendre avec les aviseurs de l'Office de Drainage de Québec pour apporter une solution acceptable par tous au plus tôt possible, ce qui faisait dire à un brave type d'en haut : "Ça fait douze ans qu'on "tripote" ce "tripotage-là", pis on a pas de "sacré" solution encore... !"

Tous les maires du Conseil de Comté étaient présents ; en voici la liste : MM. Adélaïde Hotte (Lesage), Victor Bouliche (St-Jovite), Joseph Forget (Brébeuf), Adélaïde Richer (Mont-Tremblant), Alcide Forget (St-Jovite village), Michel Paquette (St-Jovite paroisse), Théodore Lebeau (St-Faustin), Denis Legault (St-Faustin Station), Wilfrid Thoul (St-Lucie), Victor Godon (St-Agathe), Moïse Lacasse (Ivry-sur-le-Lac), Wilfrid Chailfoux (St-Agathe-des-Mts), Aimé Lalonde (Val-David), Aimé Viau (Val-Morin), Alphonse Gauthier (St-Marguerite-du-Lac-Masson), Georges Legault (St-Adèle paroisse), Hormidas Renaud (Mont-Rolland), J.-Elzéar Bernard (St-Sauveur village), Jérôme Desjardins (St-Sauveur paroisse), Lionel Cousineau (Piedmont), Ovide Filion (Prévost), Félix Maille, fils (St-Hippolyte), Omer Filion (St-Jérôme paroisse), James Griffin (New-Glasgow), Edouard Rivest (St-Anne-des-Plaines), Amédée Dion (St-Thérèse Ouest), Alcide Sauvé (St-Thérèse-de-Blainville), Raymond Perreault (Rosemère), Jean Oumet (St-Louis-de-Terrebonne) et Pierre Hurtubise (St-Anne-des-Lacs). L'assemblée était sous la présidence de M. Michel Paquette, préfet du comté; le secrétaire était M. J.-A. Lessard, de Saint-Jérôme.

Mutations de...

Il est temps de...

Fondé en 1897
L'AVENIR DU NORD

Journal hebdomadaire
publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir
du Nord Cie Ltée" et imprimé par les ateliers
de L'IMPRIMERIE DE ST-JEROME, Enrg.,
303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée

Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier
Vice-président: Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte
Sec.-trésorier: Roland BOCK, industriel, Montréal
Direction politique: Hon. Hector PERRIER, C.R., Montréal
Directeur-gérant: Marc FORTIN, St-Jérôme

Le bureau de L'AVENIR DU NORD occupe la chambre 5 de
l'Edifice Nantel, 402, rue Labelle, téléphone 894, Saint-Jérôme.

Pour tous vos travaux
d'imprimerie

- Journaux • Catalogues
 - Revues • Faire-parts
 - Factures • Etiquettes
- Cartes de visite — d'affaires — de remerciements
- Enveloppes — Affiches

↓
**L'IMPRIMERIE
DE ST-JEROME, Enrg.**
vous assure un travail soigné.

303, Ave Parent Téléphone 12 St-Jérôme

Nos dépositaires

- L'AVENIR DU NORD est en vente, au prix de cinq cents
le numéro, aux endroits suivants:
- LIBRAIRIE ST-JEROME, 345, rue St-Georges, Saint-Jérôme.
 - "AUTOUR DU MONDE" (M. Léonard), 318 a, rue St-Georges, Saint-Jérôme.
 - Pharmacie René DUMOUCHEL, 313, rue Labelle, Saint-Jérôme.
 - Terminus de la CIE de TRANSPORT provinciale (E. Lavoie, restaurateur), 401, rue St-Georges, Saint-Jérôme.
 - Sigefroid FILION, restaurateur, 784, rue Labelle, Saint-Jérôme.
 - Henri DAOUST, restaurateur, 251, rue Montigny, Saint-Jérôme.
 - "AU PETIT CANADIEN" restaurant, (Gérard Aumont, prop.), 246, avenue Parent, Saint-Jérôme.

(Suite de la première page)
1947, de la juste moitié sud du
No. 247 Ville St-Jérôme, avec
bâtisses dessus érigées, portant
les Nos. 301, 303 et 305 rue St-
Georges, lequel terrain est borné
comme suit: au nord par l'au-
tre demie du No. 247, à l'ouest
par la rue St-Georges, d'un côté
au sud par le No. 248 et en ar-
rière à l'est par le No. 250. Prix
\$15,000.00. Enregistrée sous No.
151163.

8 mars

Une vente par Marquis Allaire
à Georges Allaire, reçue devant
Me J. Jarry, notaire, le 7 mars
1947, du No. 248-169 Ville St-Jé-
rôme, avec maison et dépendan-
ces dessus construites. Prix \$3-
000.00. Enregistrée sous No. 151-
164.

8 mars

Une vente par Charles Martin
à Jérémie Forget (garagiste) re-
çue devant Me J. Jarry, notaire,
le 26 février 1947, du No. 10-31
Ville St-Jérôme, avec maison à
2 étages dessus construites. A
distraire dudit lot de terre une

première de terrain vendue à Con-
rad Gareau dont copie enregis-
trée sous No. 138255, laquelle dite
lisière de terrain mesure 6.4 pieds
de largeur par 120 pieds et 2-10
de pied de profondeur, mesure
anglaise, à prendre du côté sud
dudit lot No. 10-31. Prix \$4500.00.
Enregistrée sous No. 151168.

11 mars

Une vente par Joseph St-Au-
bin à Philippe Rochon, reçue de-
vant Me J.-P. Léonard, notaire,
le 8 mars 1947, de partie du No.
49-104 Ville St-Jérôme, mesu-
rant 47 1/2 pieds de largeur en
front sur la rue Ouimet, par 90
pieds de profondeur, plus ou
moins, mesure anglaise. Borné
en front vers le sud par la rue
Ouimet, ou lot No. 49-107, d'un
côté vers l'ouest par la rue Me-
lançon, ou lot No. 49-115, de l'au-
tre côté vers l'est par le résidu
dudit lot No. 49-104, appartenant
au vendeur, et en arrière vers le
nord, par le lot No. 49-157. Pour
le prix de \$550.00. Enregistrée
sous No. 151179.

(Suite la semaine prochaine)

H. LEBLANC & Fils

INGENIEURS EN CHAUFFAGE

Vendeurs des brûleurs à l'huile
ENCO et JOHNSON

Service courtois et rapide

285, rue Longpré Saint-Jérôme Tél. 919-w



Pelletier & Lelièvre Enrg.

F. PELLETIER et R. MORIN, propriétaires
Assurances Générales
Immeubles

POUR VOS PROPRIETES:
Si vous avez une propriété, une terre à vendre ou à
échanger, ou si vous avez des locaux assez vastes
pour vendre ou louer comme site de manufacture,
etc., etc., consultez Pelletier & Lelièvre Enrg., 304a,
rue St-Georges, Saint-Jérôme, Qué. Tél. 952. Service
rapide. Frais minimes.

Tél. 952

304 A, rue Saint-Georges — Saint-Jérôme

Lisez

et faites lire
notre journal

PETITES
ANNONCES

TAUX DES PETITES
ANNONCES
25 mots ou moins 50 cents
2 cents pour chaque mot additionnel

IMPORTANT:
Nous n'accepterons plus dorénavant les
petites annonces transmises par téléphone.

LOGEMENT DEMANDE

Logement de 6 pièces dans la
ville de Saint-Jérôme ou dans
les environs demandé. Pour em-
ploi du Bell Telephone. Télé-
phone à 1129, ou après 8 heures
du soir, à l'hôtel Lapointe, tél.
497. (21-28-4-11)

A VENDRE

Corsets "Spencer", brassières,
ceintures faites sur mesure pour
hommes avec garantie. Quel-
ques échantillons à réduction.
Mme Lud. Pelletier, 716, rue St-
Georges, Tél. 583-R, St-Jérôme.
(28-4-11)

POUSSINS DE JUIN A PRIX SPECIAL

Commandez dès aujourd'hui
vos poussins de mai et de juin.
Poulettes et chapons, de toutes
races, aux prix réguliers en mai.
Prix spécial en juin pour les
chapons, de toutes races, \$11.50
le cent et, pour les poulettes,
95%, de toutes races, \$19.00 le
cent. Tous nos poussins sont
approuvés du gouvernement et
sont soumis à un test sanguin.
Ecrivez et demandez notre cata-
logue et notre liste de prix en
français. MONKTON POULTRY
FARMS, MONKTON, ONTARIO.
(28-4-11-18-25)

A VENDRE

Moulinage "Massey-Harris"
neuve, capacité 25 poches à
l'heure; très bon marché. S'a-
dresser à: Eagle Lumber Co. Ltd
St-Jérôme. (4-11-18-25)

AUBAINES

1—Terre 70 arpents cultiva-
bles; 950 érabes entaillables;
15 arpents labourés prêts à être
ensemencés; conditions: \$5-
000.00 dont \$1,500.00 comptant,
balance paiements faciles.
— 11 terrains de 50 x 100
dans différentes parties de la
ville.
2—Maison 2 logements rue
O'Shea; logement libre immé-
diatement; prix: \$5,500.00;
paiements faciles.
Veuillez vous adresser chez:
PELLETIER & LELIEVRE Enrg.,
304a, rue St-Georges, Saint-Jé-
rôme, Qué., tél. 952.

A VENDRE

Au lac Ouimet, St-Jovite, mai-
son d'été meublée, eau courante,
électricité, grece, privée. Pro-
che du champ de Golf. S'adresser à:
495, avenue du Palais, tél 986-W,
Saint-Jérôme.

A VENDRE

Carrosse usage, dépliant avec
chaise. S'adresser à 10, rue Ri-
chard, téléphone 1039-W.

VENDEURS DEMANDES

Ayant contacts avec fer-
miers dans comté de Ter-
rebonne, pour vente de
machines aratoires. Propo-
sitions avantageuses pour
qui pourra se qualifier.

Ecrire à

C.P. 680
Saint-Jérôme

(Suite de la première page)

sait ainsi délibérément le vote anti-communiste dans Mont-
réal-Cartier et qu'il risquait de faire élire le représentant
d'un parti qu'il s'était engagé à combattre. Et pour satis-
faire son esprit de parti, irréductible et sans merci, il a ainsi
adopté une attitude anti-québécoise, anti-canadienne et anti-
patriotique. Il est temps que les masques soient arrachés et
que M. Duplessis soit connu sous ses véritables couleurs.

M. Hart, lui, a adopté une politique très sincère et très
franche: il s'est fait élire sous une étiquette ouvertement
anti-communiste puis il endossa en tous points la politique
du gouvernement d'Ottawa, demandant à ses électeurs un
vote de confiance en l'administration King. L'électorat a
répondu comme il devait à cet appel. Le communisme a été
écrasé et la politique du gouvernement libéral approuvée.

Et M. Paul Massé, pour avoir prêté l'oreille aux cajole-
ries du premier ministre de Québec, pour avoir été transfuge
du Bloc Populaire dont il était un actif adhérent, a reçu la
leçon qu'il méritait. Comprendra-t-il enfin la gaffe mon-
umentale qu'il a commise, gaffe qui lui fait perdre le prestige
dont il pouvait jouir aux yeux de ses concitoyens? S'il avait
soutenu la candidature du candidat libéral anti-communiste,
tout en faisant certaines réserves qu'il aurait jugé convena-
bles en accord avec ses principes autonomistes (!) il se serait
acquis une grande popularité auprès des électeurs de Mont-
réal-Cartier et de la population entière de la grande métro-
pole. Demain, peut-être aurait-il eu des chances de connaître
la faveur populaire.

Mais aujourd'hui, son chien est bien mort, comme celui
de son nouveau maître, M. Duplessis. Et on le lui ferait bien
voir, lors des prochaines élections.

"RED"

Lys de Pâques

Lorsqu'au matin pascal, Magdeleine éperdue,
Près du Sépulcre vide appelait son Seigneur,
Et prête à succomber au poids de sa douleur,
Errait en sanglotant dans la morne étendue,

Voici qu'à ses regards, soudain, se présenta
Un homme qui semblait descendu de la nue,
Et lorsqu'il lui parla d'une voix bien connue,
Magdeleine cria: "Maître", et se prosterna.

Quand elle eut adoré, le front dans la poussière,
Le doux Ressuscité tout brillant de lumière,
Elle leva vers lui son regard attendri:

La vision sublime avait fui, mais la place
Où Jésus avait mis ses pieds gardait sa trace
Où toute une moisson de lys avaient fleuri!

MARIE DUCLOS de MERU.

Jeune fille demandée

On demande une jeune fille pour un Cafétéria.

Elle devra être capable de prendre charge,
de préparer les repas, etc.

Références exigées. Sachant quelque peu l'anglais.

Ecrire à

L'Avenir du Nord

C.P. 200, Saint-Jérôme

(4-11-18)



RESTAURANT VIAU

Service de fontaine
Hot-dogs — Hamburgers — Sandwiches de
toute sorte — Repas — Thé — Café
— Lait — Liqueurs douces
A la sortie de la ville, vers le Cordon
Tél. 96-J-1 — Saint-Jérôme

Yvanhoe-B. Richer, C.A.

COMPTABLE AGREE

Saint-Jérôme
312, rue Saint-Georges
Tél. 58

Montréal
4, rue Notre-Dame Est
Suite 601 — MA. 4213

Optométriste-Opticien

Bachelier en Optométrie
Diplômé de l'Université de Montréal
Spécialité

Examen de la Vue

Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL-E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES — Saint-Jérôme

Pour consultations: Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU CHEF: 6761, rue St-Hubert, MONTREAL

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMFUX

**DELICIEUSE
RAFFRAICHISANTE**

GRAND-B

Gomme à mâcher en morceaux
et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

CARTES D'AFFAIRES

Legault & Legault

AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295, rue Main

LACHUTE

Guy LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
MA. 3866 — MONTREAL

Gaston Gibeault

C. R.

AVOCAT

de GIBEAULT & DUQUETTE

Tél. 60 — 3, rue Préfontaine
Sainte-Agathe des Monts

Paul Larose

B.A., LL.B.

AVOCAT

84, rue Blainville
SAINT-THERESE
Téléphone 230
Résidence 185

Claude Prévost

C. R.

AVOCAT

Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal
Bureau: Plateau 5060-5069

Mario Beaudry

B.A., LL.M.

Avocat & Procureur

Sainte-Agathe des Monts
Résidence Bureau
159, Tour du Lac 43, St-Vincent
Tél. 374 Tél. 217

RESIDENCE: St-Janvier, Terr. Tél. 269-W

Joseph-E. Charette

Avocat et Procureur

Bureau le soir seulement

314, 1er Boulevard,
Saint-Jérôme, Qué.

Tél. 381-W 129 St-Antoine

J.-Marc Vermette

LL. L.

Notaire-Commissaire

EDIFICE "THEMIS"
Suite 904
10, Ouest, rue St-Jacques
Tél. LA. 7268* — Montréal

Jacques Poulin

ARPENTEUR GEOMETRE
QUEBEC LAND SURVEYOR

Case postale 160
Sainte-Agathe des Monts

Louis Nicolas

ARCHITECTE

Bureau: 298, rue Labelle
Suite 5
Résidence: 430, Blvd Melançon
Saint-Jérôme, Qué.

YVON BOCK

AVOCAT

2 est, rue Bellechasse
MONTREAL
CA. 8313

Louis Mignault

Arpenteur-Geomètre

Bureau et résidence:
533, ave Parent
Tél. 6-W
SAINT-JEROME

Sénécal & Cie

Comptables Publics

Spécialistes en impôt sur le revenu

320, rue St-Georges, St-Jérôme
Tél. 987
16 a, St-Charles, Ste-Thérèse
Tél. 250

Téléphone 471

J.-Gavan Power

B.A., LL.L.

Avocat & Procureur

69 est, rue Préfontaine
(coin St-André)
Sainte-Agathe des Monts

JULES JARRY

Notaire

38, avenue Legault

SAINT-JEROME

Règlement de successions
Prêts d'argent
Vente de débiteurs
Testaments
Contrats de mariage
Ventes, sociétés

J.-M. Ostiguy

prop.

LA LAURENTIENNE

AUTOMOBILE

Dépositaire des voitures
KAISER - FRAZER
NORTHERN LUMBER CO.
92, St-Faustin - Tél. 592-W
SAINT-JEROME

LACROIX

et RAYMOND

AVOCATS

298, rue Labelle Chambre 5
Tél.: 61 et 1142
Saint-Jérôme
Gaston LACROIX, C.R.
Raymond RAYMOND

Armand Parent

A. P. A.

Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission
Municipale de Québec
Classe "A"

Bureau: 500, avenue du Palais

Rés.: 389, Blvd Melançon

Tél. 122 — Saint-Jérôme, Qué.

Confiez vos travaux d'impression à

Imprimerie BEAUCAGE

Jean-Paul BEAUCAGE, prop.

(Industrie locale et essentiellement jérémienne)

SERVICE ULTRA-RAPIDE

Spécialités:

Faire-parts — cartes de visite et d'affaires — menus
Souvenirs-mortuaires — papeterie de bureau
Programmes — Prospectus, Etc.

Tél. 1051-J

252, rue LAVIOLETTE

St-Jérôme



AVANT D'ACHETER
UN POÊLE...

FAITES ENQUÊTE!

Avant d'acheter un poêle, voyez les nouveaux
POÊLES ÉLECTRIQUES; considérez ces caractéristiques:

cuisson rapide

... par une chaleur concentrée, et avec très peu d'eau.

sécurité

... pour vous et vos enfants. Pas d'allumettes. Pas de flammes.

propreté

... Aucun dépôt de suie sur les marmites, les murs, les rideaux.

économie

... La chaleur concentrée réduit les frais de cuisson et le gaspillage des aliments.

cuisson plus saine

... Vos aliments gardent leurs sucs nutritifs, leur saveur, leurs vitamines. Parce qu'ils ne se dessèchent pas, vos aliments ont meilleur goût.

et automatique

... La cuisson automatique vous laisse plus de loisirs. Il suffit de fixer le cadran automatique.

Voyez votre marchand d'accessoires
électriques ou votre bureau de la Gatineau
pour tous les renseignements sur les
nouveaux modèles de poêles électriques.
Vous ne regretterez pas.

Gatineau Power Company

BIENTÔT DISPONIBLES:—Les poêles
combinés—qui cuisent à l'électricité et
qui chauffent au bois ou au charbon
—seront bientôt disponibles. Avant
d'acheter un poêle, étudiez d'abord
leur économie et leur efficacité.



CHENIER



LABELLE

Saint-Jérôme, vendredi, 11 avril 1947

Page 3

D'UN VENDREDI A L'AUTRE

L'AUGMENTATION DES LOYERS

Des ministres du cabinet ont admis plusieurs fois déjà qu'ils étaient favorables à un adoucissement des régies mais la ajoutaient toujours qu'il était extrêmement difficile de trouver une formule convenable. Vraisemblablement, on a aujourd'hui trouvé une formule qui sera équitable aussi bien pour les propriétaires que pour les locataires.

En résumé, voici ce qu'on accorde aux propriétaires: augmentation de 10 pour 100 des loyers de toutes habitations, à condition que le propriétaire consente en faveur du locataire un renouvellement d'un bail d'au moins 2 ans. Ce bail pourra être terminé par le locataire en tout moment sur avis de 30 jours mais lie le propriétaire pour l'entière période de 2 ans. Bien entendu, le bail renouvelé et le loyer accru qu'il comporte ne peuvent commencer avant l'expiration du bail actuellement en vigueur. Les présents règlements de la commission précisent que le loyer de tout logement construit et terminé depuis le 1er janvier 1944 n'est pas sujet à l'augmentation de 10 pour 100 et au bail de 2 ans.

Voilà ce que les propriétaires demandaient depuis longtemps! Ils n'ont pas tout obtenu, mais on prétend, avec raison, que le présent règlement comble une lacune et rend justice aux locataires.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil de Ville de Saint-Jérôme a adopté, lors de sa séance de la semaine dernière, un règlement d'emprunt au montant de \$46,300.00 pour l'exécution de travaux de pavage de rues dans différents endroits de la ville de Saint-Jérôme.

Evidemment, nul ne peut nier que ces travaux de voirie sont urgents; des artères principales comme les rues Labelle et Laviolette, offrent de graves dangers aux automobilistes et, par le fait même, aux piétons qui y circulent.

On se souvient que l'an dernier, le Conseil de Ville avait autorisé d'importants travaux de voirie dans les rues de la ville; il ne faudrait pas dire que tout est à recommencer cette année, mais ne serait-il pas plus important de paver en permanence les artères les plus achalandées de Saint-Jérôme plutôt que de "faire des bouts de rues"?

C'est ce qui a été fait l'an dernier et l'état lamentable de la rue Laviolette, par exemple, la rend quasi-impraticable. Cela n'existerait pas cette année si cette rue, devenue encore plus importante avec la construction du pont Vanier, avait été pavée en permanence l'an dernier et non rapiécée à la hâte.

On nous a laissé entendre à l'hôtel-de-ville que le prochain règlement d'emprunt pour les travaux de voirie comporte le pavage de la rue Laviolette.

REDUIRE LES IMPOTS

C'est à son tour un économiste de la Banque de Montréal qui envisage la possibilité d'une réduction des impôts, lorsqu'il écrit dans un récent bulletin commercial: "L'économie canadienne est directement intéressée aux événements présents et futurs du domaine des finances publiques, surtout pour autant qu'ils touchent ou peuvent toucher à la structure fiscale. C'est pourquoi l'on a manifesté plus d'intérêt que d'habitude pour les prévisions officielles des dépenses fédérales pour l'année financière finissant le 31 mars 1948, lesquelles s'élèvent à \$1,195 millions. Ce chiffre représente une diminution d'environ \$900 millions pour le budget principal et le budget supplémentaire de l'année financière courante. Ceux-ci avaient été évidemment surestimés, car l'ensemble des dépenses des dix premiers mois à la fin de janvier n'a été que de \$1,954 millions. Les recettes de la même période de dix mois ont atteint \$2,318 millions, à rapprocher d'un total de \$2,470 millions de prévisions pour toute l'année, ainsi qu'il appert au budget présenté en juin 1946".

Tous espèrent que le Gouvernement, vu les recettes satisfaisantes et la réduction des dépenses qu'il a réussi à obtenir, aura une grande latitude pour abaisser les impôts.

ABOLITION DE CONTROLES

Plusieurs se sont demandés avec crainte, maintenant que le gouvernement avait soustrait au Contrôle une foule d'articles, si le coût de la vie n'augmenterait pas d'une façon inquiétante. Les économistes prétendent le contraire et ils se basent sur l'augmentation du coût de la vie de février à mars alors que le Gouvernement avait levé du Contrôle une première liste d'articles; à la fin du mois dernier, le coût de la vie dans notre province était de 2% plus élevé qu'à la fin de février.

Par exemple, les automobiles de luxe, c'est-à-dire les voitures lourdes, ont baissé de prix tandis que les automobiles légères augmentaient leurs prix de \$200.00. C'est donc à dire qu'il y a une plus grande demande pour les voitures légères. Quand l'offre et la demande seront revenues à un niveau normal, le coût de la vie commencera à diminuer.

C'est à prévoir bientôt... espérons-le!...

Marc FORTIN

PAUL BROSSEAU, A.P.A.

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Spécialités: Rapport Impôt sur le Revenu

Service de Comptabilité

Tél.: 1099 - 523

295, rue ST-GEORGES

St-Jérôme, Qué.

Artisanat Jérômien

Réparations générales
Propriétaires: Paquin et Frère
Spécialité: Manufacturiers de meubles

463, rue St-Georges

Saint-Jérôme

UN BEAU TEMOIGNAGE

La presse semainière peut paraître parfois traitée de haut par sa sœur plantureuse, la quotidienne. Les gazettes redondantes qui paraissent au jour le jour ont certes leur valeur et nous serions mal avisés de soutenir le contraire, mais il est faux croire que, comme médias de publicité, elles dépassent sensiblement la modeste feuille rurale en efficacité. Des faits l'attestent chaque jour.

Sur le sujet, il y a des témoignages qu'on ne saurait mettre en doute. Tout récemment encore, un économiste de réputation mondiale, Roger-W. Babson, se portait à la défense des hebdomadaires comme véhicules de publicité, en affirmant que les petits journaux sont mieux lus que les gros quotidiens et sont en conséquence de meilleurs agents de publicité. Le quotidien, de continuer Babson, a tellement de pages que l'abonné ne peut les lire toutes, en sorte qu'il ne porte pas aux annonces l'attention qu'il pourrait donner s'il avait plus de temps. La conclusion de l'économiste vaut d'être citée: "Personne ne lit un quotidien le lendemain de sa parution; l'hebdomadaire demeure d'actualité toute la semaine". Cela, nos lecteurs et surtout nos annonceurs feraient bien de ne pas l'oublier.

Mais il ne faudrait pas croire que l'hebdomadaire est un excellent instrument de réclame du seul fait qu'il est hebdomadaire. Rien, n'est plus difficile et ne prend plus de temps que l'édification d'une solide entreprise de presse. Contrairement à ce que d'aucuns prétendent, l'argent n'est pas le plus important facteur de succès. Le soin, la compétence, la patience, le tact, le travail et la psychologie des masses sont les principales qualités que l'éditeur doit avoir. L'action du journal est fort diversifiée puisqu'elle signifie: informer, éduquer, corriger, encourager, mais celle-ci ne l'empêche pas de s'exercer en profondeur. Voilà pourquoi le journal est une force capable de modifier, à la longue, le visage de la communauté où elle s'exerce.

L'homme d'affaires, pour un, n'a donc pas le droit de s'en désintéresser, s'il entend réellement faire progresser son entreprise. La publicité a pu perdre de ses droits au cours de la guerre; elle est en train de les reprendre et de quelle façon! maintenant que le consommateur redevient maître à mesure que la production augmente. Ainsi, le marchand avisé le constatera et prendra les moyens de se réadapter à la nouvelle situation en soignant sa publicité. De distributeur et de répartiteur qu'il était, il est en passe de devenir ce qu'il était autrefois: un détaillant. Il devra donc reprendre son sourire... commercial et ne pas perdre une occasion d'augmenter sa clientèle en raison de l'incertitude de l'avenir.

Ces vérités énoncées par Babson et que soulignent un confrère de la presse hebdomadaire s'appliquent, croyons-nous, à notre journal. "L'Avenir du Nord" est le plus vieil hebdomadaire du comté de Terrebonne. Depuis cinquante ans, il lutte pour le progrès et le développement de notre région et de la ville de Saint-Jérôme. Il est lu par des centaines de lecteurs, estimé et respecté. Avec pareille garantie, l'homme d'affaires de la région comprendra qu'il va de son intérêt de confier son budget de publicité à un journal qui le fera fructifier. Notre journal porte déjà une forte quantité de réclame, autre preuve de sa valeur comme medium de publicité. Celui qui s'en sert le sert et... se sert.

ROGER BAULU AU ROTARY LUNDI SOIR PROCHAIN

M. Roger Baulu, le "prince des annonceurs de la Radio" comme on se plaît à l'appeler, sera l'invité du club Rotary de Saint-Jérôme lundi soir prochain, le 14 avril, à son souper hebdomadaire à l'hôtel Lapointe. Le populaire annonceur parlera d'incidents humoristiques de sa carrière qui nous promettent de passer de très agréables moments. Les dames seront admises.

Lundi soir dernier, M. Charles Bernier, comptable de Montréal et le Dr. Stéphane Langevin, de Montréal et Ste-Adèle, étaient les invités du club Rotary de Saint-Jérôme. Le président, Me Cation, mille de Martigny, a annoncé des annonceurs de la Radio" comme on se plaît à l'appeler, sera l'invité du club Rotary de Saint-Jérôme lundi soir prochain, le 14 avril, à son souper hebdomadaire à l'hôtel Lapointe. Le populaire annonceur parlera d'incidents humoristiques de sa carrière qui nous promettent de passer de très agréables moments. Les dames seront admises.

Le coin de la Légion

Malgré la mauvaise température, le "tag-day" qu'organisait en fin de semaine dernière La Légion Canadienne (succursale St-Jérôme), a remporté un brillant succès grâce à l'aide bénévole des jeunes filles et de jeunes dames de Saint-Jérôme qui ont réussi à amasser la jolie somme de \$400.00. Merci à toute la population de Saint-Jérôme pour cette magnifique générosité de leur part. Nous vous donnerons un rapport plus détaillé la semaine prochaine.

Plusieurs cas nécessitent furent secourus avec joie par la Légion qui demeure toujours disposée à aider ceux qui sont dans le besoin. Pour répondre à une demande du Dr Alfred Duval, président de l'Association des Médecins de Saint-Jérôme, aux membres de la Légion Canadienne, une liste sera fournie à cette Association donnant les noms et la catégorie de ses donneurs de sang pour les cas d'urgence et pour ceux qui ne pourraient pas défrayer les frais d'une telle transfusion en temps requis.

L'assemblée générale de la Légion Canadienne (succursale St-Jérôme) aura lieu le 16 avril prochain, à 8 heures du soir, dans la hutte 40 du camp militaire.

La Légion Canadienne a été très heureuse d'endosser le magnifique mouvement de la Colonie de Vacances pour nos jeunes de Saint-Jérôme préconisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jérôme. Comme il est très difficile d'obtenir des huttes à cette fin ou d'en construire pour l'été prochain, M. Maurice Girard, président de la Colonie de Vacances à la Chambre des Jeunes, grâce à l'appui de la Légion, a pu obtenir des autorités du ministère de la Défense Nationale, six grandes marquis ou grandes tentes pour cette oeuvre. Les Vétérans, experts dans ce travail, iront eux-mêmes monter ces tentes sur le terrain.

(Communiqué).

Rapport de l'ingénieur

Mois de Mars 1947

Aqueduc et Egoûts

Au cours du mois il a été pompé 30,456,000 gallons. Le débit des puits artésiens a été de 5,938,000 et celui des sources Labelle de 149 gallons par minute. Il n'y a pas eu d'interruptions dans ces services.

Il a été posé 55' de tuyau d'égoût de 18 pouces de diamètre, rue St-Georges, 53' de tuyau d'égoût de 12 pouces de diamètre, rue St-Faustin et 100' de tuyau d'égoût de 12 pouces de diamètre, avenue Trudel, ce dernier tuyau devant desservir les bâtisses de l'Abattoir Régional.

Les transformateurs devant servir la station de pompage directement par la ligne de transmission de 22,000 volts de la station génératrice des chutes Wilson, ont été installés par la compagnie Gathineau Power, tels transformateurs, toutefois, ne sont pas encore en opération.

Météorologie

Au cours du mois de mars, la chute de neige a été de 20 pouces et neuf dixièmes. Une tempête de neige poussée par des vents violents, entre le 2 et le 4 mars, a causé l'interruption du trafic sur les routes de l'extérieur, mais il n'y a pas eu de blocage appréciable dans les rues même de la Ville. Des pluies abondantes se sont abattues sur la région le 25 mars.

A la fin du mois, on a observé plusieurs aurores boréales. La température minimum fut de 6 degrés Fahrenheit sous zéro et la température maximum, de 43 degrés Fahrenheit.

Le mois de mars fut surtout caractérisé par le fort vent, la pluie et la neige. Depuis le début de l'hiver il est tombé 120

pouces de neige comparativement à 122 pouces et trois dixièmes observés à Montréal, soit une différence de 41 pouces de plus que l'hiver dernier.

Le tableau ci-joint indique les chutes totales de neige depuis l'hiver 1934-1935 tel qu'observées à l'observatoire de Saint-Jérôme.

Construction

Les permis suivants ont été émis au cours du mois:

Drouin, Symone, rue St-Georges, \$1,200.00; Jean-Paul Pilon, rue Des Erables, \$600.00; Edgar Charette, rue Morin, \$350.00; Isaie Raymond, rue St-Anne, \$5,000.00; Raymond Riopel, rue Durand, \$3,000.00; Théâtre Rex, rue St-Georges, \$8,000.00. Total: \$18,150.00.

Soit 13 permis depuis le début de l'année.

Voirie

Au 22 mars, il a été enlevé et transporté 28,159 verges cubes de neige. A date il est estimé qu'il en coûte \$141.62 par pouce de neige comparativement à \$12,000 le pouce à Montréal. Avec l'arrivée du printemps, il faut des équipes de voirie pour voir à l'entretien de 704 poudriers de rue dans la Ville.

Pont Vanier

Les travaux de construction du pont se poursuivent de façon satisfaisante. Les deux cuilées d'approche et les empiètements de la cuilée est, sont coulés. Il a fallu avoir recours à un sca-phandrier pour examiner le lit de la rivière et malgré la basse température de la rivière du Nord, celui-ci est parvenu à se maintenir au-delà de 30 minutes sous l'eau.

A. MORIN,
Ingénieur de la Ville.

La campagne de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge Canadienne, section St-Jérôme, qui s'était fixé un objectif de \$1,500.00 lors de sa dernière campagne, a obtenu le magnifique total en souscriptions de \$2,000.00. On attend encore cependant, les souscriptions de tous ceux qui n'ont

pas été vus. Ils voudront bien envoyer leur chèque ou mandat de poste, fait à l'ordre de la Croix-Rouge Canadienne, 295, rue St-Georges, Saint-Jérôme.

Merci encore à tous les généreux donateurs.

(Communiqué).

25 années dans l'imprimerie



M. Henri-Paul Robert, gérant de l'imprimerie de St-Jérôme Enrg., fête, le 1er avril dernier, sa vingt-cinquième année dans l'imprimerie. Il a débuté avec le "St-Maurice Valley Chronicle", de Trois-Rivières, où il eût charge, pendant 23 ans, de l'atelier et de l'impression de plusieurs hebdomadaires de la région de la Mauricie. Il quitta Trois-Rivières pour se rendre à Shawinigan Falls, à l'imprimerie Lacoursière Inc.; il ne resta que 7 mois à ce dernier endroit, pour venir s'installer à Saint-Jérôme où on lui confia la gérance de l'imprimerie, le 19 novembre 1945.

M. Robert, quand il résidait aux Trois-Rivières, avait été élu président du Syndicat des Imprimeurs de cette ville, puis directeur de la Fédération de l'Imprimerie du Canada, et enfin président du Conseil Central des Syndicats Nationaux pour le district des Trois-Rivières.

Il épousa en 1928, Mlle Simonne Lajoie de Grand'Mère de qui il eût quatre filles: Jeannine, Huguette, Lise et Nicole.

A Saint-Jérôme, il est membre de la Chambre de Commerce Senior.

Il ne fait aucun doute que l'imprimerie de St-Jérôme Enrg., avec un gérant d'une si précieuse expérience, connaîtra des années des plus prospères pour devenir l'une des entreprises du genre les plus importantes de la province.

Saint-Jérôme perd une doyenne

Le 1er avril 1947, est décédée à l'âge de 89 ans, madame F.-P. Vanier, née Exérine Gauthier, fille de feu William Gauthier, un des premiers marchands de Saint-Jérôme. Elle était la mère de M. Emilien Vanier, beau-père de feu l'honorable W. Bruno Nantel, P.C. Elle laisse plusieurs neveux et nièces, Me J. Bruno Nantel, C.R., Montréal, Me Léopold Nantel, C.R., de Saint-Jérôme, Dr Conrad Nantel, chirurgien-dentiste, de Montréal, Madame C. A. Séguin, épouse de Me C.-A. Séguin d'Ottawa, M. M. Gohier, de Saint-Laurent.

A cause de la Semaine sainte, il n'y eut qu'un Libera, chanté vendredi dernier, le 4 avril, son corps fut inhumé dans le terrain des familles Gauthier, Vanier et Nantel, au cimetière de Saint-Jérôme. Dans le cortège qui suivait la dépouille mortelle, on a remarqué: son fils, M. Emi-

lien Vanier, ses neveux, Mtes, J.-Bruno Nantel, C.R., et Léopold Nantel, C.R., le Dr Conrad Nantel, C.R., le Dr Conrad Nantel, M. Gohier, M. Paul Nantel; des amis de la famille: M. Raoul Villeneuve, Camille Lorrain, Armand Parent, Charles-Edouard Labelle, Rodrigue Bélanger, Camille Desjardins, M. Lanthier, Dr Bruno Rochon et plusieurs autres.

Le service funèbre fut chanté lundi dernier, le 7 avril, dans l'église paroissiale de Saint-Jérôme, par M. l'abbé Léveillé, assisté de MM. les abbés Labelle et Giraldeau; dans le chœur, on a remarqué la présence du R. P. Osias Vanier, clerc de Saint-Viateur du collège Saint-Laurent.

L'Avenir du Nord prie les familles en deuil de bien vouloir accepter ses plus profondes condoléances.

Avis:

Quoique le plafond des prix ait été annulé nous n'avons pas augmenté le prix du Coca-Cola

S. DESORMEAUX, Enrg.
Saint-Jérôme



Embouteilleur Autorisé de Coca-Cola
Sous Contrat avec Coca-Cola Ltée.

CP-3F

LES MAGASINS DE MEUBLES GERMAIN JOHNSON

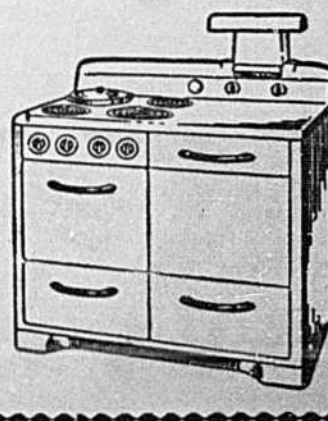
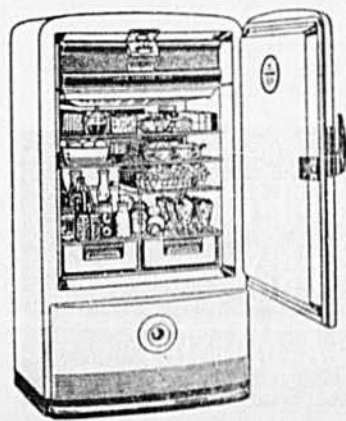
vous présentent

les nouveaux modèles des Produits "FRIGIDAIRE", fabriqués par la
GENERAL MOTORS Corporation Limited

22, avenue Legault, tél. 169

SAINT-JEROME

517, rue Labelle, tél. 283





CREMERIE ST-JEROME. Enrg.

Fernand CASAVANT, propriétaire

Lait homogénéisé — Beurre — Crème

621G, rue St-Georges Tél. 382 Saint-Jérôme

Le coin de la cuisinière

QUE RENTERME VOTRE ARMOIRE FRIGORIFIQUE

Dans tous les domaines de la vie, il se produit de grands changements. Il se développe des méthodes nouvelles et meilleures pour gagner du temps, épargner de l'énergie et donner de meilleurs résultats finals. Ces changements ne sont pas moins remarquables dans le domaine culinaire. La congélation des fruits et des légumes pour la consommation en hiver est peut-être le développement le plus marquant.

Ce procédé de conservation des aliments gagne en popularité chaque année; ce fait est démontré par le grand nombre d'établissements à cases frigorifiques au Canada, tant dans les districts ruraux que dans les districts urbains. La ménagère qui profite de ces moyens de congélation a l'avantage de pouvoir servir des aliments très appétissants hors de saison.

La variété, tout comme la maturité, influe sur la qualité des aliments congelés; cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les légumes. Si donc vous projetez de faire congeler une certaine proportion des légumes que vous produirez l'été prochain, il serait bon de consulter le ministère de l'Agriculture de votre province pour savoir quelles sont les meilleures variétés à planter. Si vous vous servez déjà d'une armoire frigorifique, le moment est venu de vérifier ce qu'elle contient. Il est sage de consommer toute la provision de l'année précédente avant d'emmagasiner une nouvelle récolte. Si l'on garde les aliments congelés plus d'une année, ils peuvent prendre des saveurs toutes autres que celle qui plaît au goût.

Les économistes ménagères de la Section des Consommateurs au ministère fédéral de l'Agriculture, font remarquer qu'il faut surveiller la cuisson des légumes congelés, car il leur faut pour cuire beaucoup moins de temps que les légumes frais et peuvent être trop cuits si on les laisse une ou deux minutes de plus au feu.

ASPERGES ET ŒUFS BROUILLES

- 1 paquet d'une chopine de bouts d'asperges congelées
- 2 c. à table de graisse
- 6 œufs
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de poivre
- 6 roties

Décongelez les asperges et faites-les cuire jusqu'à ce que tendres, environ 4-5 minutes. Egouttez bien. Faites fondre la graisse au bain-marie et ajoutez les œufs bien battus. Cuisez en mélangeant légèrement jusqu'à ce que les œufs commencent à épaissir. Ajoutez les asperges, le sel et le poivre. Continuez à mélanger légèrement jusqu'à ce que les œufs soient cuits, mais non secs. Servez sur roties chaudes beurrées. Six portions.

CHAUSSONS AUX FRUITS

- 1 tasse de farine ordinaire
- OU 1 tasse plus 2 c. à table de farine à pâtisserie
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 2 c. à thé de sucre
- 3 c. à table de graisse
- 1 œuf
- 1/4 tasse de lait

Mélangez et tamisez les ingrédients secs. Incorporez la graisse à l'aide de deux couteaux ou d'un appareil spé-

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Banissez de votre visage cet air de lassitude

On affirme qu'au printemps, un rien nous lasse, nous fatigue. Cela se comprend, la sévérité de notre climat nous tient tellement à l'intérieur. Nos maisons sont tellement surchauffées et on a une telle crainte des courants d'air, qu'on ne prend pas assez d'exercice au grand air. Notre système affaibli ne supporte pas le moindre effort. Nous arrivons à la fin de notre journée exténués et nos visages "étrés" reflètent cette lassitude que nos maris, qui eux osent plus que nous braver les intempéries, ne s'expliquent pas parce que moins que nous ils ressentent cette exténuation printanière.

Je sais combien il est difficile de paraître vives et enjouées, quand on est victime de cette affection saisonnière. C'est pourtant notre devoir d'apporter au foyer ce rayon de soleil que ces chers hommes s'attendent d'y trouver. Comment faire lorsque notre visage, nos yeux cernés donnent le démenti à nos sourires? Nos voisins américaines, des vieilles gaies ont fait appel à la science pour leur fournir un traitement rapide qui leur permet de faire fuir l'apparence de lassitude qui les affecte tout autant que nous en leur climat, du moins celui des Etats du nord, aussi sévère que le nôtre.

Ce traitement rafraîchissant (ils l'appellent "Face Freshener" permet aux femmes exténuées de braver toute apparence de lassitude en cinq minutes — pas une minute de plus! Il suffit d'appliquer ces liquides et de les faire pénétrer dans l'épiderme du visage aussitôt les muscles se resserrent, les lignes révélatrices autour des yeux disparaissent et on se sent presque immédiatement rafraîchi, reposée. On n'a plus à accueillir notre homme avec une apparence endeuillée on n'a plus à refuser de l'accompagner à la veillée où il a projeté de nous mener et si vous croyez qu'il s'agit là de "petits détails peu importants", vous faites une grave erreur!

Renseignez-vous — cela ne vous coûte qu'un timbre de quatre sous. Le feuillet que j'ai préparé à l'intention de mes lectrices sur les soins du visage vous sera envoyé sur demande. On

cial. Gardez la moitié du blanc d'œuf pour badigeonner le dessus des chaussons. Baissez le reste de l'œuf et ajoutez au lait. Ajoutez aux ingrédients secs. Déposez sur une planche enfumée et pétrissez pendant 30 secondes. Étendez à l'épaisseur de 1/4" et découpez avec un emporte-pièce de 4 1/2" de diamètre.

GARNITURE AUX FRUITS

- 2 c. à table de sucre
- 1 c. à table de farine
- 1/2 c. à thé de cannelle
- 1 paquet d'une chopine de bleuets, cerises ou prunes congelées

Mélangez le sucre, la farine et la cannelle et ajoutez aux fruits. Déposez une partie de la garniture au centre de chaque rondelle de pâte. Humectez les bords, repliez la pâte et collez. Badigeonnez avec le blanc d'œuf. Déposez sur une tôle graissée et faites cuire à four chaud, 425°F, pendant 25 minutes. Servez tel quel ou avec une sauce à pouding. Six portions.

NOTE: Réduisez la durée de cuisson à 15 minutes si vous utilisez des pêches fraîches ou en conserve.

BLANC-MANGER AUX FRUITS

- 6 c. à table de fécule de maïs
- 1/4 tasse de sucre
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de lait froid
- 2 tasses de lait chaud
- 1/2 c. à thé d'extra d'armande
- quelques gouttes de colorant végétal vert
- 1 paquet d'une chopine de pêches congelées

Combinez la fécule de maïs, le sucre et le sel et délayez avec le lait froid. Ajoutez lentement au lait chaud dans le bain-marie et mélangez constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe. Cuisez pendant 3 minutes. Retirez du feu, ajoutez l'extra et le colorant. Refroidissez parfaitement. Fouettez avec le batteur rotatoire jusqu'à ce que cela soit lisse. Dans le fond de chaque coupe, déposez les pêches partiellement décongelées, recouvrez avec le blanc-manger, saupoudrez de noix hachées et servez avec du lait riche ou de la crème. Six portions.

m'atteint en adressant ses lettres à "Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal". La série complète de mes feuillets traitent, en plus des soins du visage, des mains, des

yeux, des cheveux, de la graisse excessive; du développement du buste et des mesures proportionnelles à la taille, de la suppression des enlaidissements poils follets, de la transpiration excessive, etc. Demandez ceux de ces feuillets qui vous intéressent, accompagnant votre demande d'un timbre de 4 sous pour chacun. Ils vous parviendront dans une enveloppe discrète ne comportant aucune indication d'origine. N'hésitez pas à me consulter sur vos problèmes de beauté. Ce journal a réservé mes services pour vous renseigner, vous n'en courrez donc aucune obligation en m'écrivant.

Cousine Blanche

Reine triomphale

Partout, on prépare intensément le grandiose Congrès marial d'Ottawa. Les nouvelles apportent des précisions sur l'ampleur de cette manifestation exceptionnelle. On vient d'annoncer un événement historique: Notre-Dame du Cap connaîtra une apothéose au Congrès, après avoir passé, de place en place, du Cap-de-la-Madeleine à Ottawa. Ce voyage doit être un triomphe. Il faut que les foules se pressent tout au long du parcours de notre Madone nationale; elle doit être la respiration de notre peuple. Le Centre marial Canadien veut par tous les moyens aviver la dévotion de

tout le pays à sa Madone. Toute famille canadienne doit posséder sa statue ou son image. Il faut qu'elle soit présente dans le foyer quotidien. Notre-Dame du Cap doit s'inscrire en lettres d'or parmi les grands sanctuaires de la Vierge dans l'histoire des Prières pour ce triomphe. Que le siège en Reine de la paix au Congrès marial d'Ottawa. CENTRE MARIAL CANADIEN, Nicolet, Qué.

Encouragez nos annonceurs

Avis Important du Gouvernement au sujet de la réglementation des prix

Ce qui suit n'est qu'un résumé de l'ordonnance no 711 de la Commission, publiée pour la gouverne et la protection du consommateur canadien.

DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ POUR RÉFÉRENCE

Sommaire des MARCHANDISES ET SERVICES ENCORE SOUMIS AUX PRIX MAXIMA

tels que les établit l'ordonnance 711 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en vigueur le 2 avril 1947.

VIVRES

- Toutes les farines, mélanges de farine et gruau.
- Levure.
- Pain, petits pains et produits de la boulangerie.
- Biscuits, sauf ceux entièrement recouverts de chocolat.
- Céréales conditionnées, cuites ou non, y compris céréales à déjeuner, macaroni, vermicelli, spaghetti, nouilles et autres pâtes alimentaires.
- Riz, sauf le riz sauvage.
- Orge perlé et mondé.
- Maïs décortiqué, à l'exclusion du maïs à éclater.
- Pois secs, fèves de soja, fèves sèches, sauf fèves de lima et haricots rouges.
- Fécule.
- Sucre, sirops de sucre de canne, sirops de blé d'Inde, sucre de raisin, glucose.
- Miel.
- Thé, café et concentrés de café.
- Malt, extrait de malt et sirop de malt.
- Poivre noir, poivre blanc et succédanés contenant du poivre noir ou blanc.
- Beurre.
- Caséine.
- Fromage Cheddar, fromage conditionné et fromage à la crème.
- Produits du lait concentré, de toutes sortes.
- Crème glacée.
- Huiles à salade et à cuisson.
- Pommes fraîches — récolte 1946.
- Raisins, raisins de corinthe, pruneaux, dattes séchées, pommes déshydratées.
- Tomates, sauces, pâtes, pulpes, purée et catsup aux tomates, sauce au poivre de Guinée, lorsque emballées en boîtes ou en bocaux hermétiquement fermés.
- Pêches au lait, spaghetti et soupes en boîtes.
- Maïs, pois et fèves en boîtes, à l'exclusion des fèves Lima et des haricots rouges.
- Abricots, pêches, poires, cerises et prunes en boîtes.
- Fruits et légumes des catégories précédentes lorsqu'ils sont congelés et mis sur le marché pour la consommation.
- Confitures, gelées et marmelades.
- Viandes et produits de viande, à l'exclusion du gibier, viande pour animaux d'élevage et quelques sortes de viandes cuites et en boîtes.
- Boyaux de saucisse, naturels ou artificiels.
- Volaille vivante, habillée et en conserves (mais ne comprenant pas les dindons, les oies ni les canards, vivants, habillés ou préparés; garnitures à sandwich à la volaille, ragouts de volaille et volaille dans la pâte ou sous une croûte de tarte).
- Saumon en conserves, truite de mer en conserves, célan en conserves de la mise en boîtes de 1946 ou mises en boîtes antérieures.
- Graisses comestibles de provenance animale ou végétale, y compris le saindoux et le shortening.

PRODUITS DE CONSTRUCTION

- Bois de construction de tout genre.
- Articles de menuiserie, y compris les portes, les châssis, les fenêtres, les escaliers et barrières.
- Planchages et contre-planchés.
- Produits du bois coupé à l'avance destinés à une maison ou à un bâtiment de ferme, à l'exclusion des maisons entièrement pré-fabriquées.
- Planches et latte au gypse.
- Planches murales et à construction.
- Tuyauterie et accessoires d'égoûts de fonte.
- Clous.

MACHINERIE, INSTRUMENTS, OUTILLAGE ET ACCESSOIRES AGRICOLES

- Praticiquement toute la machinerie agricole y compris les instruments pour planter, ensemer, éparpiller les engrais, charnières, instruments de labour et cultivateurs, machinerie pour le foin, machine à moissonner, tracteurs, charrettes, machinerie et outillage de laiterie, vaporisateurs et saupoudrateurs.
- Accessoires de grange et de basse-cour.
- Incubateurs, éleveuses et dispositifs pour abreuver et nourrir les volailles.
- Engins stationnaires à essence.
- Harnais et quincaillerie de harnais.
- Fil barbelé et autre fil à clôture et clôtures.
- Ficelle d'engrègement.
- Brouettes.
- Aliments du bétail et produits d'aliments de tous genres à l'exclusion de la viande de cheval, aliments pour animaux d'élevage, paille, écorces et gravier à volaille.
- Engrais chimiques de tous genres à l'exclusion de l'humus, du fumier, de l'engrais ou de la sphagnum.
- Poisons pour rats à bourse.
- Fèves et pois de semence.
- Grains, comme suit: blé; orge; avoine; graine de lin; sarrasin; graine de colza; graine de tournesol et criblures de grain.

PULPE ET PAPIER

- Déchets de papier.
- Pulpe de bois, sauf:
 - (a) qualités dissolvantes;
 - (b) qualités utilisées dans la fabrication de papier à journal et du papier-tenture;
 - (c) Duralac;
 - (d) qualité sulfate non blanchie et malaxée, vendue pour la fabrication de papier à journal et du papier-tenture.
- Papier à journal, excepté lorsque vendu par les fabricants de celui-ci.
- Papier-carton utilisé dans la fabrication des caisses d'expédition de carton-fibre massif ou ondulé.
- Cartons pour boîtes, sauf pour envelopper le papier à journal et les mandrins à papier à journal.

CONTENANTS ET MATIÈRES D'EMPAQUETAGE

- Contenants, dispositifs d'emballage et d'emballage d'un genre quelconque, à l'exception de ceux utilisés dans la vente ou l'expédition de produits, quand ils sont faits d'un tissu et y compris les sacs, les caisses, les enveloppes et les dépliantes.

SERVICES

- Transport de marchandises et les différents services s'y rapportant.
- Entrepôts, entreposage à sec de marchandises en général et d'effets domestiques, autres que les vêtements, entreposage frigorifique, y compris la location des compartiments frigorifiques et les services connexes, tels que frais de conditionnement dans les usines d'entreposage frigorifique.
- Service des repas ou des rafraîchissements qui doivent être consommés dans le local du vendeur; services des boissons (sauf les boissons alcooliques), par celui qui sert des repas ou des rafraîchissements; service des repas avec logement pour la nuit d'après un taux unique, mais non compris les cas où un employeur fournit à son employé, directement ou par l'intermédiaire d'une autre personne, des repas, des rafraîchissements ou un logement pour la nuit.
- La mise en paquets ou l'emballage ou tout autre service ayant trait au conditionnement de toutes marchandises soumises aux prix maxima, lorsque le service est exécuté sur contrat ou à commission.

MARCHANDISES USAGÉES

- Sacs usagés et tissus usagés à sacs et toiles d'emballage.

DONALD GORDON, Président.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

PETITS PAINS en éventail!

RECETTE

Ajoutez 1 enveloppe Levure Royal Sèche active et 1 c. à thé de sucre à 1 t. eau tiède. Brassez; laissez reposer 10 min. Portez au point d'ébullition 1 t. lait, ajoutez 5 c. à soupe sucre; ajoutez 2 c. à thé sel et laissez tiédir. Ajoutez au mélange de Levure. Ajoutez 3 t. farine tamisée et battez bien. Laissez lever à la chaleur jusqu'au double du volume, environ 1 1/2 h. Egouttez puis laissez lever de nouveau à la chaleur presque au double du volume, environ 40 min. Une fois la pâte levée, roulez-la en feuille rectangulaire de 1/2" d'épaisseur. Badigeonnez de beurre ou de shortening fondu et coupez en bandes de 1 1/2" largeur. Coupez en pièces de 1" largeur. Placez dans des moules à muffins graissés; couvrez, laissez lever à la chaleur, à l'abri des courants d'air, environ 1 h. Cuisez 20 min. au four à 400°F.



J'AI UN MOT POUR CELA

"Allons, Mademoiselle! Tout le pays connaît CE mot-là: c'est V-I-V-A-C-E!"

Commandez le thé Lipton, d'une saveur vivace, chez votre épicer. Connaissiez le summum de la délectation grâce à ce thé d'un goût vivace... jamais insipide... toujours si frais, si animé, si satisfaisant qu'on en redemande!

Vivace

est la saveur du THE LIPTON

POUR TOUTES VOS CUISSONS EXIGEZ

La Farine Robin Hood Moulue de Blé Lavé

LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON



Quelques faits saillants de la série Canadiens-Boston

Dick Irvin avait prédit la victoire du club local... en remplaçant Harmon par Reardon et en envoyant celui-ci au centre dans la dernière minute de jeu de la seconde joute... le Bleu Blanc Rouge a mieux qu'on ne l'espérait en portant la série en cinq rencontres... la défense a été le principal facteur du succès du Tricolore... elle sera également son grand atout dans la série finale contre les Leafs de Toronto ou les Red Wings de Detroit... sa supériorité celle du Boston a été évidente... chacune des rencontres... ne après l'accident survenu à Reardon, elle est demeurée plus saine que celle des Bruins... la stratégie de Dick Irvin est aussi l'une des grandes raisons du décisif triom-

phie du club local... en remplaçant Harmon par Reardon et en envoyant celui-ci au centre dans la dernière minute de jeu de la seconde joute... il a ainsi évité la défaite à son club... puis dans la seconde partie à Boston, il a surpris les Bruins en formant une ligne avec Reay-Allen-McKay qui lui a donné la victoire... il appert que ses paroles à ses joueurs avant la partie de mardi à Boston ne sont pas prêtes à être oubliées.

La meilleure rencontre de la série a été celle de jeudi soir à Montréal... elle a aussi été la plus énervante et également celle dans laquelle le Boston a fourni sa meilleure performance... elle ne s'est pratiquement pas servi de

Pat Egan à la première partie et pourtant le bouillant Pat s'est affirmé le meilleur joueur d'arrière garde des Bruins au cours de la série... puis il ne s'est servi de Bep Guidolin qu'après que son club eut été battu dans les deux premières parties... et Guidolin a été par la suite l'un des plus dangereux joueurs du Boston... en faisant surveiller Richard par Woody Dumart, il s'est privé lui-même de l'un des meilleurs compteurs de son club... le Canadien a été plus heureux sous ce rapport car il a pu faire surveiller Milt Schmidt par Ken Mosdell...

Joe Carveth, Ken Smith et Egan ont été les plus efficaces membres des Bruins... Schmidt s'est aussi surpassé mais il était l'objet d'une surveillance spéciale...

Irvin a déclaré que le triomphe du Canadien était celui de tous les membres du club... parmi les joueurs qui se sont le plus signalés, il s'est plu à nommer Roger Léger qui a joué cinq bonnes parties, Emile Bouchard qui a été d'une grande efficacité, Bill Durnan qui est l'un des grands piliers du club... il était enthousiasmé de la tenue de Richard et croit que Maurice a joué, lors de la dernière partie entre Canadien et Boston, l'une des meilleures parties de sa carrière... il a eu aussi des éloges pour Buddy O'Connor qui a bien joué, en dépit de sa blessure à la joue...

L'assistance la plus sportive a été celle de jeudi soir... la plus turbulente, celle de samedi... le club comptant le premier point a été battu dans les trois premières rencontres... le Boston avait été le premier à scorer au Forum lors des première et seconde joutes... il a été battu... à Boston, samedi, le Canadien a compté le premier... il a été vaincu... la force de réserve du Canadien lui a été d'une grande utilité... qu'aurait fait le Bleu Blanc Rouge en effet sans Quilty, McKay, Eddolls et Maczey?... la belle tenue de Quilty dans les séries lui assurera probablement le privilège de jouer comme régulier l'an prochain avec le Tricolore...

Bill Cowley a annoncé qu'il a cessé sa carrière de joueur de hockey... d'autre part, Bobby Bauer a déclaré qu'il continuera à jouer la saison prochaine pourvu que cela n'affecte pas ses affaires.

Ce sera une dure série contre le Toronto surtout si nous jouons sans Lach, Mosdell et Reardon... ce sont trois joueurs robustes et ces joueurs sont d'une grande utilité dans une série contre les Leafs, de dire Irvin... Camil Desroches, le directeur de la publicité du Forum, avait prédit la victoire du Canadien en cinq joutes... il avait également prédit un triomphe de 5 à 1 pour le Bleu Blanc Rouge à Boston mardi...

Encore Locas

Il est possible que Jacques Locas joue encore une saison comme amateur, mais il deviendra sûrement une étoile des Canadiens. Selon Dick Irvin, Locas est un second Maurice Richard. C'est grâce à l'instructeur des Canadiens que ce dernier joue aujourd'hui avec les Royaux. Locas a été convoqué à l'entraînement des Canadiens, l'automne dernier, mais il avait fait connaître son intention de jouer pour Hull. Il ne parle pas beaucoup l'anglais et c'était la raison de sa préférence. La direction des Royaux n'avait pas d'autre part grande confiance en lui. Irvin trouva inconcevable de laisser partir un aussi bon "prospect". Il fit part au sénateur Raymond de sa conviction et Locas fut mis sous contrat pour devenir l'une des étoiles des Royaux et le principal "prospect" pour les Canadiens.

Horaires des trains

Trains pour Montréal			
Dim. exc.			
7.22 a.m.	—	12.45 p.m.	
5.30 p.m.			
Dim. seul.			
8.12 a.m.	—	6.44 p.m.	
7.19 p.m.	—	8.25 p.m.	
9.58 p.m.			
Trains venant de Montréal			
Dim. seul.			
9.15 a.m.	—	9.45 a.m.	
Quotidien			
10.23 a.m.			
Sam. seul.			
3.18 p.m.	—	8.34 p.m.	
Sam. et dim. exc.			
6.39 p.m.			
Vend. seul.			
9.38 p.m.	—	Sam. exc.	
12.38 a.m.			

Pacifique Canadien

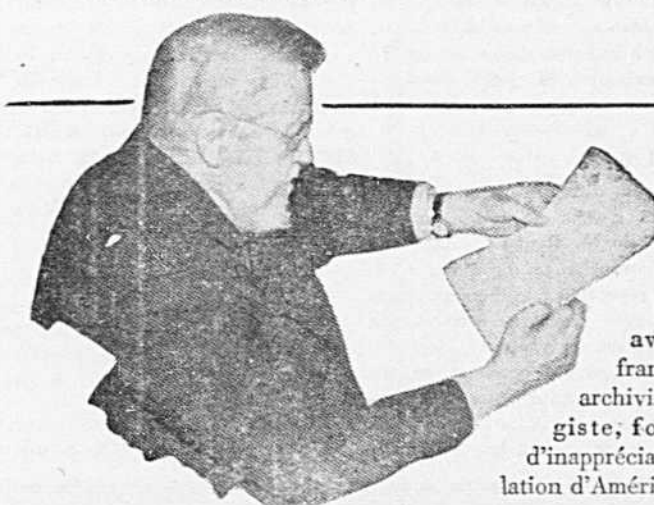
Encouragez nos annonceurs



Dès l'enfance, E.-Z. Massicotte commença à s'intéresser à l'histoire de Ville-Marie en visitant avec son père les édifices du passé. Devenu journaliste, il s'occupa de recherches historiques, puis de généalogie, de folklore et d'art héraldique.

C'est M. Massicotte, qui, en 1924, eut l'idée d'instituer la parade annuelle de la St-Jean-Baptiste. Pendant 21 ans, il choisit chaque année le thème de la parade et, avec l'artiste J.-B. Lagacé, il prépara d'innombrables "chars allégoriques".

Devenu membre de la Société Royale du Canada en 1920, il reçut en 1936 la médaille de la Société Historique de Montréal pour ses travaux sur l'histoire de Montréal, et, en 1939, la médaille Tyrrell pour l'ensemble de ses travaux historiques.



PUBLIÉ PAR

Molson's

A NOS MARCHANDS

Aucune Augmentation dans le prix du

Coca-Cola

Quoique le Plafond des Prix sur les Boissons Douces ait été annulé nous sommes heureux d'annoncer que le prix du Coca-Cola n'a pas augmenté.

S. DESORMEAUX, Engr.
Saint-Jérôme



Embouteilleur Autorisé de Coca-Cola
Sous Contrat avec Coca-Cola Ltée.

AIR-CANADA HONORE LA CHAMPIONNE DU PATIN



OUTRE le patinage, le passe-temps favori de Barbara Ann Scott, championne mondiale du patinage de fantasia, est l'aviation. La jeune et charmante Canadienne de 18 ans compte obtenir bientôt son brevet de pilote. A son arrivée à Montréal où elle a été, récemment, l'objet d'une réception civique, Mlle Scott a été reçue membre du club des "Short Snorters", honneur décerné aux seuls passagers et pilotes qui ont fait la traversée de l'Atlantique à bord d'un avion, et a été créée capitaine honoraire des avions d'Air-Canada. Notre photo du haut montre M. H. J. Symington, C.M.G., C.R., président d'Air-Canada, épinglant au manteau de Mlle Scott les ailes qui la créent capitaine honoraire tandis que M. C. D. Howe, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, regarde. Au centre, Mlle Scott signe le billet de \$1.00 qui la fait membre du fameux club



des "Short Snorters". Dans la photo de droite, le capitaine J. Finucan, pilote d'Air-Canada, donne une leçon de pilotage à Mlle Scott dans l'avion qui l'a conduite de la capitale canadienne à l'aéroport de Dorval.



451,726 NOUVEAUX DÉPOSANTS CHOISSENT LA B de M.

Pendant la guerre près d'un demi-million de Canadiens se sont ouverts des comptes d'épargne à la Banque de Montréal. Aujourd'hui, il y a sur la liste des déposants à la B de M bien au-delà d'un million et demi de personnes.

Nombre de nos clients savent que "demain, ils peuvent avoir besoin de ce qu'ils mettent de côté aujourd'hui". Ainsi, petit à petit, ils accumulent des économies.

Ce sont ces gens-là qui ont combattu l'inflation, rendant ainsi un grand service à leur pays

tout en se rendant service à eux-mêmes.

Ils savent ce que l'épargne signifie; ils comprennent que la confiance grandit quand les dollars s'accumulent; ils savent qu'un magot à leur compte de banque constitue le premier pas vers l'indépendance personnelle et l'acquisition des choses qu'ils désirent le plus.

Pourquoi ne suivriez-vous pas l'exemple que vous donnent plus d'un million de Canadiens, en commençant dès maintenant à porter vos économies à la B de M.

BANQUE DE MONTRÉAL

Succursale de St-Jérôme
J.-LUCIEN VILLENEUVE,
gérant



AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

Formation des comités à la Chambre de Commerce aînée

Le nouveau bureau de direction de la Chambre de Commerce Senior de Saint-Jérôme, élu lors de la dernière élection du 31 mars, a tenu sa première assemblée spéciale mardi soir dernier, au Palais de Justice.

L'Assemblée était sous la présidence de M. Paul Brosseau; on a remarqué la présence des directeurs suivants: M. J.-N. Bousquet, J.-N. Boucher, trésorier, Georges Dunnigan, J.-L. Villeneuve, J.-C. Marchand, François Marchand, Guy Boyer, Joseph Proulx, Bernard Gareau, et le secrétaire, Marc Fortin.

Sur suggestion du président, M. Paul Brosseau, on procéda à la formation des Comités. Il a été entendu que le Président de chacun de ces Comités devra lui-même choisir les membres de son Comité qui devra collaborer avec la Chambre de Commerce Junior de Saint-Jérôme lorsqu'il ira des intérêts communs aux deux Chambres.

Le premier Comité à être formé a été celui des Relations Industrielles, dont M. J.-N. Bousquet a été nommé président sur proposition de M. Boucher, secondé par M. J.-C. Marchand. Ce comité s'occupera de renseigner les nouvelles industries qui désiraient venir s'installer dans notre ville. M. Bousquet qui était président de ce Comité l'an dernier, a fait du beau travail et nul doute qu'il saura, avec le dynamisme qu'on lui connaît, attirer de l'industrie nouvelle à Saint-Jérôme.

Le Comité des Relations d'Affaires Municipales, dont M. Paul Brosseau a été nommé président, sur proposition de M. Georges Dunnigan, secondé par M. Guy Boyer, devra entretenir des relations d'affaires avec les autorités de notre ville. C'est autrement dit, un travail de coordination entre la Chambre de Commerce et le Conseil de Ville pour aider au développement industriel, commercial et touristique de la Reine du Nord.

M. Bernard Gareau, proposé par M. J.-C. Marchand, secondé

par M. J.-N. Boucher, a été nommé président du Comité de Prévention des Incendies et de Sécurité. On devra, dans ce Comité, renseigner la population sur les moyens à prendre pour éviter la propagation d'un incendie, et travailler de concert avec nos autorités afin d'assurer une meilleure protection aux piétons comme aux automobilistes, en prêchant une plus grande prudence sur la rue.

Le Comité des Activités Sociales, dont M. J.-C. Marchand, sur proposition de M. J.-N. Bousquet, secondé par M. W.-H. Sanders, a été nommé président, devra organiser les dîners-causeries de la Chambre ou toute autre activité sociale.

M. P.-A. Castonguay, sur proposition de M. Guy Boyer, secondé par M. Joseph Proulx, s'est vu de nouveau confier le poste de président du Comité des Chemins d'hiver qui voit à l'entretien de la route Saint-Jérôme-St-Thérèse durant la saison rigoureuse.

Le Comité pour étudier la Constitution de la Chambre aura comme président, M. J.-C. Marchand, aviseur légal de la Chambre.

Enfin, le Comité d'Urbanisme, dont M. Georges Dunnigan a été nommé président, sur proposition de M. J.-C. Marchand, secondé par M. J.-N. Boucher, s'occupera des campagnes d'embellissement dans la ville de Saint-Jérôme.

Après avoir liquidé la dernière routine coudière, l'assemblée fut levée à 11 heures 30.

Voilà du beau travail et la population de Saint-Jérôme peut être en mesure d'attendre beaucoup de la Chambre de Commerce Senior cette année. Nous croyons que les jérômeiens ne seront pas déçus, mais plutôt surpris par les idées merveilleuses qu'on veut mettre à l'état de projet dès cette année.

Nous y reviendrons.

M.F.

Nouvelles de Saint-Janvier

Jeudi soir dernier avait lieu à Saint-Janvier, l'exécution des Sept Paroles du Christ, de Théodore Dubois, sous l'habile direction du maître de chapelle, M. Lucien Forget. La chorale, composée pour la circonstance d'hommes, de femmes et de filles, en plus de l'aide de plusieurs voix de Saint-Jérôme, Saint-Antoine et Saint-Thérèse, a remporté un succès sans précédent. Voici la liste des solistes: Paul Bernier (St-Jérôme), Dr. Jacques Deschambault (St-Thérèse), R. Beaulne (St-Jérôme), Adolphe Roy (St-Thérèse), Jean Gascon (St-Janvier), Mme Roger Therrien (St-Janvier), Roland Juteau (St-Thérèse), Mme Dr. Brunet (St-Janvier) et Jean-Paul Alarie (St-Janvier).

Un O SALUTARIS et un TANTUM ERGO de Rossini, à 4 voix mixtes, ont été exécutés. Monsieur le curé Ernest Couture a donné les explications des Sept Paroles.

Voici la liste des membres de cette chorale: Sopranos: Mmes Dr. Brunet, Roger Therrien, Raoul Desmarais, Léo Blondin, Gaston Alarie, Mlle Yolande Rossignol, Jeannine Brunet et Hugette Plante, toutes de Saint-Janvier. Altos: Mmes Lucien Forget, Ernest Macchabée, Mlle Annette Leveillé, Lucille Legault, Gisèle Plante et Carmen Therrien, toutes de Saint-Janvier. Tenors: MM. Paul Bernier, René Beaulne et Antony Lessard, de Saint-Jérôme, MM. Roland Juteau et Laurent Charette, de St-Thérèse, M. Jean Gascon, de St-Antoine, MM. Régis Breault, Roger Brière, de St-Janvier. Basses: MM. Dr. Jacques Deschambault, Adolphe Roy, Maurice Sarazin et Laurent Charron, de St-Thérèse, et MM. Jean-Paul Lauzon et Jean-Paul Alarie, de St-Janvier. Organiste: Mlle Fleur-Angèle Brunet; aide-organiste: Mlle Jeannine Forget; maître de Chapelle: M. Lucien Forget.

A tous ces membres étrangers comme locaux, le maître de chapelle offre ses plus sincères remerciements pour l'aide qu'ils ont bien voulu lui apporter.

Le Vendredi-Saint, le chant de la Passion a été exécuté par M. l'abbé Gaston Nicole, M. le notaire J.-M. Vermette et M. Lucien Forget.

A Pâques, la grand-messe a été chantée par M. l'abbé Maurice Leroux, assisté comme diacre, de M. l'abbé Ernest Couture, et comme sous-diacre, de M. l'abbé Albert Tremblay. La chorale exécuta la messe de Pâques, et à la fin de la messe, un Te Deum Laudamus; M. J.-M. Vermette dirigeait la chorale.

ICI ET LA

Dimanche dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissait à l'église de M. Paul Lapointe. Notre hôte voulut se prêter à une cérémonie réception à sa demeure, mais il vit s'élever une forte protestation de la part de ses visiteurs. Ces derniers transportèrent omelette, ragout et autres mets appropriés à la cabane à sucre. — Allons donc une partie de sucre, c'est à la cabane que

Paroisse Saint-Jérôme

MARIAGES

Martin-Brissette

Lundi dernier, le 7 avril, a été célébré en l'église de Saint-Jérôme le mariage de Réal Martin, garagiste, fils de M. René Martin, garagiste, et de feu Eva Maher, avec Solange Brissette, fille de M. et Mme Jean-Louis Brissette. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le curé L.-P. Alarie, de Saint-Paul, paroisse à laquelle appartiennent les deux nouveaux époux.

Millaire-Davault

Demain, 12 avril, à 8 hres, sera célébré le mariage de Gérard Millaire, fils de M. et Mme Adonias Millaire, de Saint-Antoine-des-Laurentides, avec Yvonne Davault, de Saint-Jérôme, fille de Ludger Davault et de Mme Davault, décédée, du Grand Remous (Mont-Laurier).

Roussel-Tassé

A 9 hres, à Saint-Jérôme, sera béni le mariage de Charles-Clifford Roussel, de Pasbeiac, avec Germaine Tassé, fille de feu Georges Tassé et de Mme Henri Paquin.

Quimet-Desjardins

Demain également, à 8 h 30, sera béni le mariage de Roland Quimet, opérateur, fils de feu Raoul Quimet et de Valentine Simard, de Québec, avec Pierrette Desjardins, fille de M. et Mme Napoléon Desjardins.

cela se passe! — Et alors, ce fut une véritable partie de sucre avec de délicieux repas coupés de réflexions pleines d'humour et de franchise gâtée.

Soudain! deux mystérieux personnages s'avancèrent, venant du bois. On reconnut immédiatement le premier: "Mon Oncle Odilon"! Le deuxième, dans un costume pittoresque, était moins "reconnaissable", mais sa démarche et son pas nous étaient familiers. C'était nul autre que Léo Blondin.

Il coulera encore beaucoup d'eau d'étable dans les chaudières avant que l'on oublie cette agréable journée.

Parents et amis souhaitent un prompt rétablissement à Mme Athanase Plante, hospitalisée depuis lundi, le 31 mars, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Il y aura chez Mme Camille Gratton, une grande partie de sucre organisée par la Chambre de Commerce de St-Thérèse dont le président est M. Gingras. Cette partie de sucre aura lieu dimanche prochain, le 13 avril. Nous tenons donc à avertir les membres de St-Thérèse que le lieu de rendez-vous sera au "RESTAURANT CHEZ LEO", où les membres de Saint-Janvier attendront leurs compagnons de la Chambre de Commerce de St-Thérèse.

Garde Jeannine Brunet, de St-Janvier, s'est rendue à New-York pour Pâques. Elle était accompagnée de Mme Dany, épouse du chef de police de St-Thérèse.

(Communiqué)

On en parle

L'autre matin, sur la rue Labelle, madame Dubois, une ménagère exemplaire, fait la rencontre de sa bonne amie, madame Larue.

— Comment vas-tu, ma chère Corinne? Il y a un siècle que je ne t'ai vue, s'exclama madame Larue.

— Ma pauvre enfant, tout le temps du carême, j'ai eu des malades à la maison et avec la besogne que donne ma grosse famille, tu peux croire que je n'ai guère de temps à courir la rue. Et toi, tu as du nouveau?

— Certainement! et une grosse nouvelle pour toutes les ménagères de Saint-Jérôme!

— Mais quoi donc?

— Mais, tu ne sais pas que, dès les débuts du mois de mai, nous verrons l'ouverture d'un "Super Market", à Saint-Antoine, le Marché Central de M. Georges Hamel! Tu peux imaginer si nous avons hâte de voir s'ouvrir cette grocerie qui nous donnera l'avantage de profiter d'une foule d'arbustes dans l'épicerie, les légumes et la viande!

Et les deux brèves femmes s'entretenaient encore quelques instants de cet intéressant sujet.

DECES

Dame Jules Raymond

A Saint-Thérèse-de-Blainville, le 12 avril, est décédée Mme Jules Raymond, née Rosina Aubry, à l'âge de 59 ans. L'inhumation s'est faite à Saint-Jérôme, samedi, le 5 avril, et le service funèbre a été chanté en l'église de Saint-Jérôme le lundi de Pâques, 7 avril, par M. l'abbé Roland Cloutier, vicaire à Bordeaux.

Dame F. P. Vanier

Mme F. P. Vanier, née Exérine Gauthier, est décédée à sa demeure le premier avril dernier, à l'âge de 88 ans. Un libéra a eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, le vendredi-saint, puis l'inhumation a eu lieu au cimetière de l'endroit. Le service funèbre a été chanté le lundi, 7 avril, à 10 h 15 hres.

Laurent Valiquette

Jeudi, le 3 avril, est décédé à l'âge de 32 ans, Laurent Valiquette, époux de Germaine Metthé. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme le 7 avril, et l'inhumation s'est faite au cimetière du lieu.

Fabiola Jetté

A Montréal, le 2 avril, est décédée Fabiola Jetté, fille de M. et Mme Joseph-J. Jetté. L'inhumation a eu lieu samedi dernier, 5 avril, et le service funèbre a été chanté en l'église de Saint-Jérôme, le mardi, 8 avril.

M. l'abbé Paul Labelle, vicaire, a pris part cette semaine à la retraite des aumôniers jockistes, prêchée par le R. P. Lorenzo Gauthier, c.s.v., à Ville Lasalle (Maison de Retraites fermées des RR. PP. Oblats).

Rapport du chef Latour

INCENDIES

Nombre total des appels, 33. Nombre d'appels (ville), 32. Nombre d'appels (extérieur), 1. Nombre d'incendies (ville), 5. Nombre d'incendies (extérieur), 1. Nombre de feux de tuyaux ou de cheminées, 21. Nombre de feux (automobiles), 2. Nombre d'appels inutilisés, 3. Nombre de fausses alarmes, 1. Nombre d'extincteurs utilisés, 3. Nombre de jets utilisés, 8. Nombre de pieds de boyaux 2 1/2" utilisés, 2,150. Nombre de pieds de boyaux 1 1/2" utilisés, 100. Nombre de pieds de boyaux de 3/4" utilisés, 400. Nombre de pieds d'échelles utilisés, 230. Nombre de fois que la pompe a été utilisée, 1 fois. Montant des dommages dans la ville, propriété et contenu, \$4,009.00. Montant des dommages à l'extérieur, propriété et contenu, inconnu. Nombre d'inspections du système d'alarme, 1 fois.

POLICE

Nombre d'accidents entre véhicules-automobiles, 14. Nombre d'accidents entre véhicules-automobiles et piétons, 1. Nombre de blessés dans ces accidents, 1. Nombre d'accidents de trottoirs et de voirie, 5. Nombre de blessés dans ces accidents, 4. Nombre d'autres accidents, 1. Nombre de blessés dans ces accidents, 1. Nombre d'automobiles et camions volés et retrouvés, 2. Nombre d'automobiles nuisant à la libre circulation et qui furent remorquées, 4. Nombre d'animaux conduits à l'enclos municipal, 2. Nombre d'animaux réclamés, 2. Nombre d'animaux perdus et retrouvés, 1. Nombre d'avis donné au Contremaitre pour chemins et trottoirs en mauvais ordre, etc., 13. Nombre de bicyclettes enregistrées, 10. Nombre de chiens abattus, 16. Nombre de personnes détenues dans les cellules, 17. Nombre de personnes libérées sans frais, 6. Nombre de personnes évadées d'une institution, 2. Nombre de personnes malades, 1. Nombre d'enfants égarés et retrouvés, 1. Nombre d'enquêtes pour divers vols, 8. Valeur des effets retrouvés, (\$385.00). Nombre d'infractions au règlement 402 N.S. de la circulation, 31. (amende payée) \$31.00. Nombre de personnes avisées pour licence de commerce, 1. Nombre de lampes de rues ne faisant pas de lumière, 60. Nombre d'objets trouvés, 3. Nombre d'objets trouvés et réclamés, 2. Nombre de permis accordés pour distribution de circulaires, 1. Nombre de plaintes pour objets perdus, 3. Nombre de plaintes pour animaux perdus, 2. Nombre de plaintes pour personnes dis-

Activités de la chorale de St-Jérôme

VENDREDI SAINT: 7.30 h. à l'Eglise paroissiale, chant des sept Paroles du Christ (Dubois); la chorale des hommes avec l'aide d'une trentaine de dames et demoiselles. Solistes: Mme René Maurice, M. Jean-Charles Marchand, Me Roger Lajeunesse, avocat, de St-Thérèse. Ronald Forget, Hervé Thinel, Maurice Waddell, Eugène Prevost, J.-Ernest Vanier, Jean-Paul Lapointe.

MESSE DE PAQUES: à 10 hres. Grand-Messe paroissiale. La Chorale des Hommes avec la Maîtrise des enfants ont exécuté les Kyrie, Sanctus et Agnus de Dubois en mi bémol, messe à trois voix mixtes. La Chorale des hommes: Gloria et Credo à 2 v. de Perosi. Après la messe, la Chorale et la Maîtrise: Cantique: Jésus, notre Maître, 4 v.m. de Haendel.

CONCERT: Mardi de Pâques en la salle du Pensionnat, sous la présidence de M. le Chanoine Emile Dubois, curé, il y eut un concert donné par la chorale des Hommes avec la Maîtrise de St-Jérôme.

PROGRAMME

1. Orchestre Hébert.
2. Chorale et Maîtrise: Jésus notre Maître, 4 v.m. Haendel. Le printemps s'éveille, 4 v.m. Casimir.
3. La Maîtrise: La Prière en famille. Abbé Gadbois. Notre-Dame du Canada. Chassang. Mlle Madeleine Lessard au piano.
4. PIANO: duo: Danse Hongroise no 3. Brahms, par Mlle Etienne Corbeil et Madeleine Lessard.
5. Récitation: Mme René Maurice.
6. Orchestre Hébert.
7. Chorale et Maîtrise: Papillon tu es volage, 4 v.m. Turcotte. Alouette, 4 v.m. Mon père a fait bâtir maison, 4 v.m. Palasis.
8. Piano: Sonate no 4. Largo. Beethoven. Mlle Madeleine Lessard. Tabatière à mauses. Liadov, par Mlle M. Lessard.
9. Orchestre Hébert.
10. Chorale: Soirées de Québec, d'Ernest Gagnon, 4 v. é.

O CANADA

Directeur: Abbé Gaston Lajeunesse, vicaire.

Organiste: Conrad Bourbeau.

(Communiqué)

parues, 1. Nombre de personnes disparues et retrouvées, 1.

Nombre de plaintes pour automobiles et camions volés, 2.

Nombre de plaintes pour vols. (Valeur \$422.00). 6. Nombre de plaintes diverses, 14. Nombre de protections, 19. Nombre d'appels pour premiers soins (asphixie), (ranimé), 1. Nombre d'appels de service divers, 129. Nombre de repas, 1.

COUP DU RECORDER

Nombre de plaintes devant la Cour, 10. Nombre de causes ajournées au mois d'avril, 1.

Nombre de causes entendues et jugées, 6. Nombre de causes rapportables au mois d'avril, 3.

Nombre de plaintes pour contre-venant au règlement 198 N.S., 1.

Nombre de plaintes pour contre-venant au règlement 197 N.S., 7.

Nombre de plaintes pour contre-venant au règlement 359 N.S., 1.

Nombre de plaintes pour contre-venant à la loi des Véhicules-Automobiles de la Province, (vi-tesse), 1. Nombre de causes dont les accusés ont payé l'amende et les frais, (\$40.00), 4. Nombre de causes dont les accusés ont été envoyés à la prison commune du district, (8 jours et 15 jours), 2.

SALLE DU POSTE

Nombre de fois que la salle du poste a été occupée gratuitement par diverses organisations, 10.

Nombre de fois que ces organisations ont nettoyé la salle du poste, 7. Nombre de fois que ces organisations ont payé pour le nettoyage de la salle, (\$450), 3.

MARCHE

Les recettes de la collection des places de Marché, \$164.00.

Les recettes des balances du Marché, \$29.35. La somme de \$110.00 a été remboursée à 11 cultivateurs re: vente de viande sur la Place du Marché, \$110.00.

A-Raoul LATOUR, Directeur des Services Feu, Police et Marché.

Optométriste

HENRI J. LEJOUR, o.d.

SPECIALISTE EN EXAMEN DE LA VUE

Ex-Optométriste de l'hôpital Notre-Dame, Montréal

Heures de bureau: 10 h. a.m. à 6 p.m. et sur rendez-vous

298, rue ST-GEORGES

Tél. 117

ST-JEROME

Mondanités

MARIAGE

M. et Mme C.-E. Labelle, de Saint-Jérôme, annoncent le mariage de leur fille, Claire, à M. Guy Paquin, fils de M. Albert Paquin, échevin des Trois-Rivières, et de Mme Paquin. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 3 mai, en l'église de Saint-Jérôme.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Anita Delorme, fille de M. et Mme Eugène Delorme, de St-Jérôme, à M. Jean-Paul Cyr, fils de M. et Mme Alcide Cyr, aussi de Saint-Jérôme.

On annonce les fiançailles de Mlle Thérèse Danis, fille de M. Isaie Danis, décédé, et de Mme Danis, de Saint-Jérôme, à M. Jean Desroches, fils de M. et Mme Alphonse Desroches, de Montréal. Le mariage aura lieu en août.

Dimanche, le 6 avril, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Rosalinde Lévesque, fille de M. Al-déric Lévesque, et de Mme Léves-que, décédée, à M. Léopold Laplante, fils de M. O. Laplante, décédé, et de Mme Laplante, de Saint-Jérôme.

RECEPTION

M. et Mme Paul Brosseau recevaient dimanche soir dernier en l'honneur de leur fille Maryellen.

DEPLACEMENTS

M. Jean-Luc Comrie était de passage à Saint-Jérôme en fin de semaine.

Mlle Claire Teasdale, de Shawinigan-Falls, était l'invitée, à l'occasion de Pâques, de son oncle et de sa tante, le Dr et Mme Yvan Boudreau.

M. et Mme V. Vaillancourt étaient les invités de M. Charles-Ed. Marchand à l'occasion de la fête de Pâques.

M. et Mme Raymond Raymond, de Saint-Jérôme, M. et

Mme Richard Raymond, de Montréal, et M. Z. Raymond, également de Montréal, sont partis pour un séjour de quelques semaines au Mexique et en Californie.

M. Jean Ouellette, de Notre-Dame de Grâce, était l'invité de sa grand-mère, Mme Jean Simard, à l'occasion des vacances de Pâques.

Mlle Aline Pelletier a passé la fin de semaine dernière à Québec.

M. et Mme Francis Valiquette sont revenus d'un court séjour aux Trois-Rivières.

M. et Mme Paul Beauséjour étaient à Montréal dimanche dernier.

Mlle Louise Parent, Louise Simard, Maryellen Brosseau et Thérèse St-Vincent étaient de passage dans la métropole cette semaine où elles visiteront les studios de Radio-Canada.

M. Claude-Henri Grignon assistait, mercredi dernier, à l'Assemblée du Conseil de Comté au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

MM. "Butch" Bouchard et Roger Léger étaient de passage à Saint-Jérôme la semaine dernière.

M. J.-E. Fortin, avocat et journaliste et M. J.-A. Fortin, avocat et publiciste, étaient de passage à nos bureaux dans la journée d'hier.

Mme Maurice Riopelle et ses fils, Jean et François, passent la semaine chez M. Joseph Fortin, père de Madame Riopelle.

M. Gaston Gibeault, de Ste-Agathe-des-Monts, était à Saint-Jérôme mercredi dernier.

M. Léandre Prevost, M. Prevost et leur fille, Michèle, étaient les invités, en fin de semaine dernière, de Mme J.-Ed. Prevost.

L'honorable Hector Authier, conseiller législatif, était à Saint-Jérôme pour affaires au cours de la semaine.

The Eagle Lumber Co. Ltd. ST-JEROME

Manufacturiers de planchers en bois franc

Spécialités: Imitation de bois rond (log siding)

Pin nouveau préparé (knotty pine)

Portes intérieures

Planche murale Donnacona

Veneer en merrisier et pin rouge

(Sept. 47)

OU ACHETER DU BON ET DU BEAU A BON MARCHÉ

CHEZ

HARRY

328, rue St-Georges Tél. 948-J Saint-Jérôme



Pharmacie

WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la

mieux assortie et la plus importante du district

GRANDE VENTE à

1 CENTIN

les 23, 24, 25 et 26 avril prochains

Adresses: 558 et 559

Voisin du marché

SAINT-JEROME

La vente originale REXALL aura lieu 341, RUE ST-GEORGES, Téléph

Le soir, service rapide de deux messagers, jusqu'à 9 h. 30



LIQUIDE POUR LES ENFANTS



LA PETITE TUBA 35¢ FORMATS ECONOMIQUES 75¢ 1.50